

# L'Evaluation d'Impact sur la Santé du projet de requalification des espaces publics des pieds d'immeubles du quartier du Pontreau

## RAPPORT D'ÉVALUATION



**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

**NOVASCOPIA**  
Accompagne les territoires et leurs acteurs

Mars  
2020

## Réalisation de l'EIS

L'Evaluation d'Impact sur la Santé du projet de requalification des espaces publics des pieds d'immeubles du quartier du Pontreau a été réalisée par la coopérative-conseil NovaScopia.

**Coordination :** Yann Moisan, Andréa Pillon<sup>1</sup>, Céline Airaud-Mougard<sup>2</sup>

## Financement et pilotage

Cette étude est financée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Elle est cofinancée et pilotée par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

## Contribution

L'équipe d'évaluation tient à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à cette évaluation, pour leur disponibilité et la richesse de leurs apports.

---

<sup>1</sup> NovaScopia

<sup>2</sup> Coordinatrice du Contrat Local de Santé pour la Communauté d'Agglomération du Niortais

Afin d'être accessible au plus grand nombre, la mise en forme de ce rapport a été réalisée en cohérence avec les recommandations du guide « Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible » (Ruel J, Allaire C, Moreau AC, Kassi B, Brumagne A, Delample A, Grisard C, Pinto da Silva F, Saint-Maurice : Santé publique France, 2018 : 116 p.)

## Table des matières

<b>Synthèse</b> .....	3
<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'EIS DU PONTREAU</b> .....	6
<b>L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE (EIS) : Un outil au service de la lutte contre les inégalités</b> .....	14
<b>APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	16
<b>LES RESULTATS DE L'EIS</b> .....	23
<b>Les impacts sur les espaces publics et les pratiques sociales</b> .....	23
<b>Les impacts sur les espaces verts et la nature en ville</b> .....	29
<b>Les impacts sur la mobilité et les déplacements</b> .....	34
<b>Les impacts sur la gestion des déchets, la propreté et l'hygiène</b> .....	39
<b>LES RECOMMANDATIONS DE L'EIS</b> .....	44
<b>ANNEXES</b> .....	69

# Synthèse

## Introduction

L'agglomération du Niortais dispose des compétences sur la politique de la ville (mise en œuvre du Contrat de Ville 2015-2020) et pilote le Contrat Local de Santé (2019-2023) dans lequel il est inscrit la « nécessité de développer les EIS pour tout projet urbain et/ou rural susceptible d'avoir un impact sur la santé des habitants ».

Les orientations relatives à la rénovation urbaine du quartier du Pontreau - Colline St André, ont été concordantes avec l'incitation de l'ARS à développer les EIS. Les calendriers de ces deux dispositifs s'étant montrés compatibles, l'Agglomération du Niortais a donc décidé de mener sa première EIS sur le quartier du Pontreau. Cette EIS porte sur le projet de requalification des espaces publics. De fait, l'Agglomération conduit ce projet en liens étroits avec la Ville de Niort.

Le thème de la santé constitue un axe fort de la politique de la ville à Niort. Précédemment, l'Atelier Santé Ville avait déjà mis en évidence le besoin de mieux articuler urbanisme et santé à l'échelle des quartiers. L'Evaluation d'Impact sur la Santé se trouve donc à la croisée entre les orientations du Contrat de Ville et du Contrat Local de Santé.

Ce projet de requalification des espaces publics représente une opportunité d'expérimenter la démarche d'Evaluation d'Impacts sur la Santé, pour pouvoir l'essaimer sur d'autres projets urbains ou ruraux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais. En effet, cette démarche a été intégrée aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de Niort Agglo, entrant en vigueur en 2020.

Au-delà du soutien de l'ARS, l'Agglomération a pu compter sur une forte mobilisation du conseil citoyen et qui fut partie prenante du comité technique.

## Méthodologie

Au regard des premières orientations programmatiques, le choix a été fait de déterminer un périmètre d'étude en focalisant les travaux sur quatre déterminants de santé :

- espaces publics et pratiques sociales ;
- espaces verts et nature en ville ;
- mobilités et déplacements ;
- gestion des déchets, propreté et hygiène.

Les différentes phases de l'étude ont été réalisées à l'écoute de tous les points de vue ; à commencer par le recueil de données de terrain :

- enquête de terrain auprès des habitants du quartier en coopération avec le BTS SP3S du lycée de la Venise Verte,
- temps de travail interdisciplinaire en atelier,
- entretiens auprès des parties-prenantes du projet (techniques et politiques).

Une revue de la littérature scientifique a permis de documenter les liens entre les composantes du projet et leurs potentiels effets sur la santé.

L'analyse et la confrontation de ces différentes sources de données a permis de caractériser la nature et la portée des impacts du projet. Sur cette base et dans une démarche de co-construction, des recommandations ont été formulées, pour optimiser les orientations programmatiques de la requalification des pieds d'immeubles.

Cette étude permet aujourd'hui d'objectiver des liens de causalité entre des interventions prévues dans le cadre du réaménagement des pieds d'immeubles, et les impacts sur le bien-être des habitants actuels et futurs.

## Impact sur les espaces publics et les pratiques sociales

Les impacts du projet sur les espaces publics et les pratiques sociales sont principalement positifs, grâce aux nombreux aménagements d'espaces de rencontre au sein du quartier. La création d'une esplanade marquant l'entrée du quartier, d'une place de quartier, d'une nouvelle aire de jeu et d'un espace de détente dans la partie boisée devraient avoir des impacts particulièrement positifs en termes de mixité sociale, générationnelle, de socialisation et d'entraide. La multiplication de petits espaces dédiés à certains usages devrait favoriser un usage apaisé de ces espaces et une appropriation accrue des habitants, d'autant plus si ceux-ci sont associés à la conception, voire à la construction de ces espaces.

## Impact sur les espaces verts

Les espaces verts constituent un élément essentiel pour l'esthétique, le cadre et la qualité de vie d'un quartier. Ils constituent des lieux protégés des pollutions aérienne, sonore et olfactive et doivent être considérés comme les poumons de la ville. Ils sont des lieux de détente, de promenade, de repos, de jeux et de terrains de sport. La présence d'un espace vert dans un quartier est bénéfique pour le bien-être des habitants en atténuant le stress, en favorisant la détente et l'activité physique ainsi que l'interaction sociale et la cohésion de la communauté. Tous les groupes de population peuvent profiter des effets bénéfiques, mais elles sont encore plus importantes pour les groupes socialement défavorisés ou mal desservis, qui ont souvent un accès limité à des espaces verts de qualité.

Le projet prévoit aujourd'hui de conserver une forte proportion d'espaces verts, ce qui est un atout, tout en ouvrant des possibilités sur la future qualification et la répartition de ces espaces verts.

## Impact sur les mobilités et déplacements

En termes de mobilités actives, le projet présente de nombreux atouts. La valorisation des cheminements, la création de voies cyclables et l'aménagement récent d'arrêts de bus à plusieurs points du quartier devraient permettre de favoriser la pratique de la marche.

De plus, la sécurisation des passages piétons et la réfection des chaussées devraient aussi rendre le quartier plus propice à ces mobilités actives. En revanche, le rapprochement des stationnements résidentiels au pied des immeubles pourrait avoir pour conséquence un recours accru à la voiture, même pour effectuer de petits déplacements.

## Impact sur la gestion des déchets

Le projet n'est pas encore totalement arrêté sur les nouveaux modes de gestion des déchets. La décision de proposer des points d'apport volontaire enterrés n'a pas encore été actée à l'échelle de la Ville de Niort et de son agglomération. Si de tels équipements étaient mis en place, les impacts seraient globalement positifs avec la prise en compte de points de vigilance importants sur le nombre de points d'apports, leur dimensionnement et leur localisation. Aussi, la création de nouveaux espaces publics avec des usages dédiés, s'ils sont pensés avec les habitants, devraient permettre une meilleure appropriation du quartier et une meilleure image, ce qui devrait probablement limiter les dégradations et incivilités.

## Evaluation globale des impacts

Le projet de réaménagement des pieds d'immeubles s'inscrit dans une volonté d'amélioration du cadre de vie et produit majoritairement des impacts positifs sur la santé. L'analyse de la littérature permet de relever des impacts contrastés en matière de santé. D'un côté, ils peuvent participer à la réduction du sentiment d'insécurité. D'un autre côté, des impacts négatifs sont aussi pressentis dans la mesure où les stationnements pourraient nuire à la qualité des espaces verts et seraient susceptible de réduire la place de la végétation en pied d'immeuble.

## Recommandations

Les recommandations de l'EIS ont pour finalité de concevoir des espaces en pied d'immeubles favorables au bien-être de tous les habitants du Pontreau, mais aussi d'en faire un levier d'attractivité pour le quartier.

Elles ont été élaborées spécifiquement en lien avec les composantes du projet d'aménagement. Pour leur donner une lecture opérationnelle lors du comité de pilotage de fin d'étude, l'équipe de NovaScopia a produit des ressources cartographiques sur chaque axe. Une attention particulière sera par la suite consacrée à la réalisation d'un référentiel permettant de suivre la prise en compte des principales recommandations.

# CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'EIS DU PONTREAU

Un projet porté par la Communauté d'Agglomération du Niortais avec le soutien de l'ARS et en lien étroit avec la Ville de Niort

**Améliorer les environnements physiques et sociaux, favoriser la modification des comportements et des habitudes de vie, ou encore développer la prévention et l'accès aux services de santé sont autant de domaines dans lesquels les collectivités locales peuvent agir pour promouvoir la santé et le bien-être des citoyens.**

L'évaluation d'Impact en Santé (EIS) constitue une opportunité pratique de mise en regard des enjeux d'aménagement avec les problématiques de santé (au sens large) observées sur un territoire donné.

**Le développement des EIS s'inscrit dans le 3ème Plan National Santé Environnement (2015-2019) et dans le Plan Régional « Santé Environnement 3 » signé le 11 juillet 2017 qui visent à créer une dynamique dans les territoires autour des questions de santé environnement. Il s'agit à la fois de mobiliser les acteurs des territoires (collectivités territoriales, services de l'Etat, associations, entreprises...) et de favoriser l'implication de la population.**

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) sur le quartier Pontreau-Colline Saint André, la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'ARS, en liens étroits avec la Ville de Niort, ont souhaité engager une Evaluation d'Impact sur la Santé, sur le projet d'aménagement des espaces publics des pieds d'immeubles du Pontreau.

## Le quartier du Pontreau

Le projet de renouvellement urbain porte sur l'ensemble du quartier Pontreau-Colline Saint-André. Le périmètre de l'EIS est limité aux espaces publics en pieds d'immeubles du Pontreau. Il s'agit d'un quartier entré récemment dans la géographie prioritaire, signe de sa fragilisation et de son déclin progressif au regard des critères sociaux et économiques.

En termes d'évolution socio-économique, on observe un revenu médian bien inférieur à celui de la ville de Niort (11 000€ contre 20 299€). La population est en revanche moins jeune que dans les autres quartiers prioritaires, on observe même un vieillissement de la population. Les ménages habitant le quartier sont principalement des familles ou des couples, la part des familles monoparentales est plus élevée par rapport au reste de la ville (20,2% contre 17,3%). Le quartier se distingue également par plus de difficultés concernant l'emploi : la part des emplois précaires est supérieure de 10 points à celle de la CAN et celle des personnes ayant un emploi de 54,8% contre 63,4% à Niort. Le taux d'emploi des femmes est également plus faible (51,1% contre 65,3%).

L'enjeu du projet de renouvellement urbain est d'opérer un rattrapage du quartier avec le reste du territoire.

D'un point de vue urbain, le quartier du Pontreau présente quelques spécificités. Le quartier dispose d'une localisation intéressante, proche du centre-ville et des communes périurbaines. Il souffre cependant d'une proximité avec la rocade et de flux importants dus à une des principales entrée/sortie de la ville (route de Parthenay).

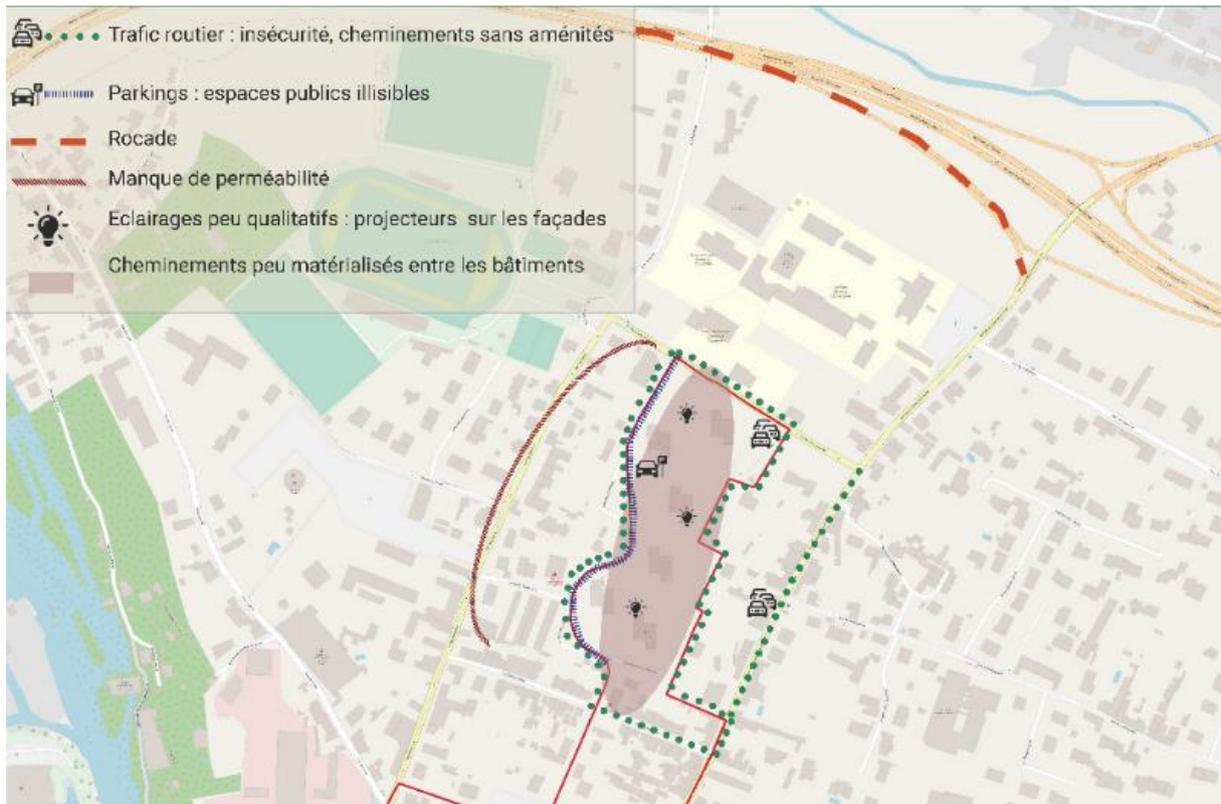
En termes d'habitat, le quartier est caractérisé par du pavillonnaire et surtout par 6 tours d'habitat social érigées dans les années 1960 et représentant 242 logements. Ainsi, le Pontreau présente une forte concentration d'habitat social, appartenant au bailleur social Deux-Sèvres Habitat.

Le quartier est très marqué par la place de la voiture avec des zones de stationnement importantes. Une des grandes qualités du quartier repose sur la présence d'espaces verts aux pieds des immeubles. Ces espaces sont malheureusement peu exploités.



## ATOUPS

- Présence de polarités éducatives, sportives et commerciales ;
- Trame herbacée importante aux pieds des tours du Pontreau et aux abords du groupe scolaire ;
- 3 lignes de bus autour du quartier ;
- Proximité des berges de la Sèvre et du jardin des plantes.



## POINTS FAIBLES

- Circulation en double sens autour du quartier provoque de l'insécurité ;
- Parkings présents tout le long de la rue Guilloteau rendent l'espace public illisible ;
- Présence de la rocade à proximité peut générer des nuisances.

## Le projet d'aménagement des espaces publics des pieds d'immeubles du Pontreau

A partir du diagnostic urbain et des études menées dans le cadre du protocole de préfiguration, plusieurs objectifs prioritaires ont été ciblés :

- Améliorer la qualité générale de l'habitat social
- Agir sur l'offre d'habitat privé dégradé
- Restructurer l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs
- Offrir une qualité d'usage par un espace public de qualité et adapté
- Recomposer la Place Denfert Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale

Dès novembre 2017, les membres du conseil citoyen ont adhéré à l'idée de faire émerger une évaluation d'impact en santé. En ce qui concerne le secteur du Pontreau, le projet de réhabilitation des logements et des pieds d'immeubles, en lien avec le projet urbain et l'EIS, a pour objectif de requestionner les usages de manière à constituer un cadre de vie fonctionnel, qualitatif et convivial.

A la croisée de trois établissements scolaires (Les deux écoles Jules Ferry et Coubertin ainsi que le collège Pierre et Marie Curie), la réhabilitation des pieds d'immeubles occupe donc une place centrale ; à la fois stratégique, dans le programme de renouvellement urbain ; spatiale, au sein du quartier ; et symbolique, en termes de valorisation d'image pour les habitants actuels et futurs.

Le projet consiste à améliorer la lisibilité de l'espace public et à valoriser les fonctions urbaines par :

- un marquage des limites et l'identification d'un espace semi-privatif
- une organisation et une structuration du site qui s'appuient sur le bâti et les perspectives à développer
- Le développement de cheminements doux
- l'organisation du stationnement des véhicules
- la prise en compte des espaces de détente
- la végétalisation du site pour structurer et rythmer l'espace

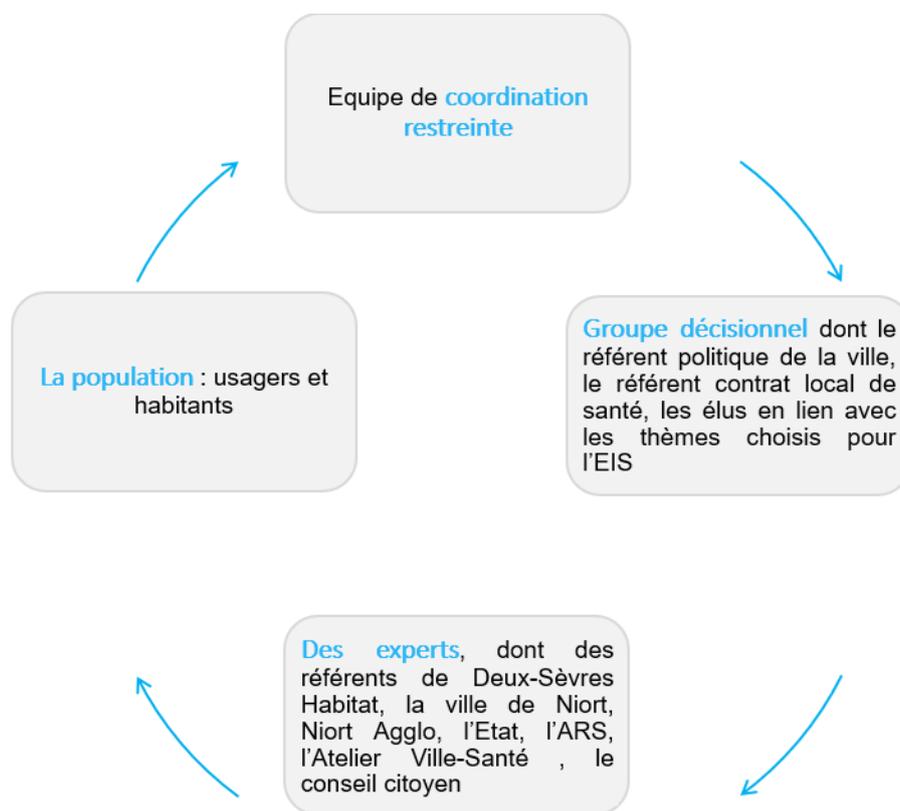
L'opération est incluse dans la convention NPNRU 2019-2025.

**La démarche EIS a vocation à contribuer aux futurs aménagements de l'espace public, tant sur les recommandations qui en émergeront (prise en compte de la santé), que sur les dimensions de l'étude en tant que telle (culture commune, interdisciplinarité...). Il y a bien là un enjeu fort d'échanges, de partage de cultures et de savoir-faire.**



## Mode de gouvernance et d'animation

La Communauté d'Agglomération du Niortais est commanditaire de l'EIS dont le pilotage a été confié à Céline Airaud-Mougard, coordinatrice du Contrat Local de Santé. La démarche d'EIS se veut partenariale, impliquant la sphère politique et les services techniques des collectivités (voirie, espaces verts, citoyenneté, cohésion sociale, habitat, gestion des déchets), leurs partenaires (Etat, ARS, bailleur, association coordinatrice de l'Atelier Santé Ville) et les représentants des habitants du quartier.



L'un des enjeux de la démarche est de créer une dynamique de décloisonnement des secteurs afin que l'engagement effectif dans le projet soit collégial et faciliter ainsi les mobilisations au regard des décisions prises par le comité de pilotage. Cela nécessite la représentation de tous les services de la collectivité impliqués dans le champ du projet faisant l'objet de l'EIS.

La mise en place du comité technique (équipe évaluatrice) et du groupe décisionnel (comité de pilotage), donne un cadre à ce modèle collaboratif, pour la définition et l'atteinte d'objectifs communs.

Afin de faciliter cette coopération, la majorité des membres du comité technique a bénéficié d'une formation sur site de deux jours sur les Evaluations d'Impact sur la Santé.

## Mode de restitution

Une attention particulière sera portée à la restitution des résultats de l'EIS pour permettre à la fois d'encourager la mobilisation des parties-prenantes de l'EIS sur la durée (temps long du projet), de favoriser la prise en compte effective des recommandations formulées, et enfin de consolider une culture commune entre urbanisme et santé dans une optique de reproductibilité à l'échelle de l'agglomération.

# L’EVALUATION D’IMPACT SUR LA SANTE (EIS) : Un outil au service de la lutte contre les inégalités sociales et environnementales

Améliorer les environnements physiques et sociaux, encourager les comportements et les habitudes de vie favorables à la santé ou encore favoriser la prévention et l'accès aux services de santé sont autant de domaines dans lesquels les collectivités locales peuvent agir pour promouvoir la santé et le bien-être des citoyens.

## Qu’attendre de cette démarche ?

### 1. Pouvoir décider/ pouvoir arbitrer / prioriser en prenant en compte l’ensemble des déterminants de la santé

- Disposer d’un maximum d’éléments pour apprécier les projets, identifier les déterminants et en mesurer les conséquences.
- Donner de la cohérence aux réalisations
- Donner du sens aux décisions

### 2. Dépasser l’angle de l’offre de soins

- Appréhender les conditions de vie, travail, de déplacement, l’accès aux loisirs et à la culture, les relations sociales, etc.

### 3. Renforcer les effets positifs des projets

- Prendre en compte « l’expertise d’usage » de la population.
- Développer de nouveaux réflexes partenariaux autour de la prise en compte des questions de santé.

« L’Evaluation des impacts sur la santé (EIS) est une combinaison de procédures, de méthodes et d’outils par lesquels **une politique, un programme ou une stratégie peuvent être évalués selon leurs effets potentiels sur la santé de la population et selon la dissémination de ces effets dans la population. Il s’agit d’un processus multidisciplinaire structuré par lequel une politique ou un projet sont analysés afin de déterminer leurs effets potentiels sur la santé** » Consensus de Göteborg, 1999

## Le déroulement d'une EIS

La mise en œuvre effective d'une EIS répond à **cinq étapes incontournables** qui structurent une dynamique collective.



Dans la pratique, les étapes peuvent se chevaucher et se confondre. La stratification du processus peut être légèrement modifiée en fonction des différents temps de concertation issus de l'EIS et du calendrier fixé avec le commanditaire.

**Le caractère souple et flexible de la démarche est essentiel pour pouvoir s'adapter aux exigences et aux enjeux locaux dans lesquels s'inscrit l'Évaluation d'Impact sur la Santé. Ainsi, les méthodes et outils employés ne sont légitimement pas identiques selon le périmètre géographique de la démarche (niveau national, régional, local) et les spécificités du projet.**

# APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'EIS du Pontreau est une démarche qui associe l'ensemble des acteurs concernés par le projet de réhabilitation des espaces publics en pieds d'immeuble. Elle met en œuvre un ensemble de méthodes d'analyse objectives dont les résultats sont confrontés au point de vue des citoyens, usagers, associations, professionnels de santé et décideurs.

## Top départ de EIS : L'occasion d'appréhender collectivement les déterminants de santé

Le premier temps de l'étude avait pour objectif de définir l'ensemble des éléments relatifs au contenu et au processus de la mission. C'est la phase de préparation et de cadrage. Elle constitue un temps de concertation préliminaire qui a vocation à consolider les premiers arbitrages en précisant le périmètre thématique, géographique, et méthodologique de l'EIS.

Le groupe décisionnel du 22 mars 2019, le comité technique du 20 juin 2019, ainsi que la formation-action des 26 et 27 septembre ont eu pour finalité de développer ou renforcer les compétences des acteurs locaux concernés par le programme de renouvellement urbain, de façon à comprendre et participer opérationnellement à l'EIS.

Lors de la formation, la présentation et la visite du quartier ont été l'occasion à la fois de mettre en évidence les dysfonctionnements actuels, et d'éclaircir et préciser les composantes du projet autour de plusieurs dimensions :

- Les liens écoles – logements – commerces - quartier;
- Les fonctions des espaces publics en pieds d'immeubles : convivialité / lien social, gestion des déchets, espaces verts, etc. ;
- La dimension « stationnement et mobilités actives » ;
- Les enjeux de sécurité et de tranquillité publique.

Les divers questionnements explorés par les participants, ont permis dans un second temps d'identifier les principaux facteurs susceptibles d'influer sur la santé.



*Participants de la formation-action – ©NovaScopia*

## Les entretiens de cadrage

Huit entretiens individuels d'une durée de 30 minutes à 1h ont été organisés pour affiner le diagnostic, échanger sur les enjeux de la démarche, recueillir des points de vue différenciés sur le quartier du Pontreau et son évolution.

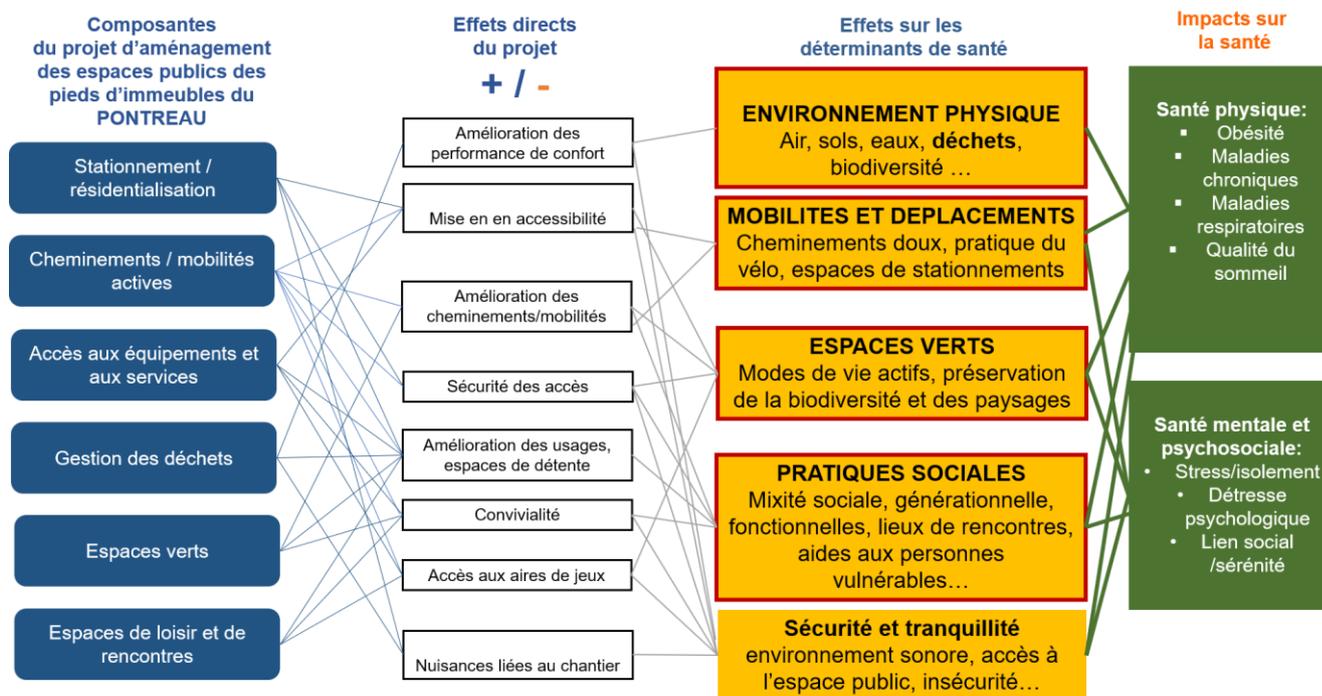
Les acteurs rencontrés lors du mois de septembre ont été les suivants :

- Dominique Six, adjoint au Maire Niort,
- Francis Guillemet, Directeur de projet politique de la ville, Ville de Niort
- Nadia Hérault, agent de police nationale,
- Marieke Bonnin, Responsable du Service Médiation Sociale
- Mme Roche, infirmière au cabinet médical du Pontreau
- Mme Coudert, Chef de bureau Action Sociale, Conseil Départemental
- Mme Ségot, Chef de bureau PMI, Conseil Départemental
- Mr et Mme Le Padellec , Pharmacie du Pontreau

## La cartographie des impacts : Un outil crucial pour préciser le périmètre de l'étude

A l'issue de la formation-action, NovaScopia a établi une cartographie des impacts, c'est-à-dire, une première représentation graphique des liens supposés entre des composantes du projet et leurs effets sur la santé. Si le schéma illustre des liens complexes, il présente l'intérêt d'aider à la décision pour préciser le périmètre thématique de l'EIS.

**NB** : sans disposer d'éléments programmatiques arrêtés, la végétalisation du site constituera vraisemblablement l'une des composantes importantes du projet, à prendre en compte dans l'EIS. Avec pour effets attendus –entre autres – une amélioration des espaces publics, et plus largement un facteur d'apaisement et d'attractivité. Ces effets sont de nature à impacter des facteurs tels que le renforcement des liens familiaux et communautaires, la mixité sociale et générationnelle, etc. qui ont tendance à influencer sur l'état de santé physique, mental, et social de tous les publics concernés.



## Le modèle causal : un outil pour préciser le périmètre de l'étude

Au vu des échanges préliminaires – notamment lors de la formation action– il est apparu essentiel de **retenir une entrée selon quatre déterminants de santé, ciblés à la fois au regard des enjeux de l'EIS et des attendus généraux du PRU :**

- ESPACES PUBLICS ET PRATIQUES SOCIALES
- ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE
- MOBILITES ET DEPLACEMENTS
- GESTION DES DECHETS, PROPRETE ET HYGIENE

Par la suite, les travaux menés par NovaScopia ont permis de répondre aux questionnements de type :

- *Dans quelle mesure la végétalisation des espaces extérieurs en pieds d'immeubles peut-elle contribuer à améliorer la cohésion sociale, par la création d'espaces et d'opportunités de rencontre ?*
- *Dans quelle mesure l'organisation des espaces de stationnement peut-elle contribuer au bien-être des habitants les plus fragiles (Personnes âgées, PMR, femmes seules avec enfants) ?*
- *En quoi l'aménagement de nouveaux espaces de jeux/détente peuvent-ils contribuer à la prévention et la promotion de la santé ?*

**NB :** Ces questionnements sont donnés à titre d'exemples et ne constituent pas une liste exhaustive. Les questionnements qui ont guidés l'EIS ont été déterminés à partir de de l'analyse des impacts. Ils ont permis de formuler des recommandations lors de la phase finale de l'évaluation.

L'étude a porté une attention prioritaire sur trois groupes de population :



**Les résidents des tours**, puisqu'il s'agit bien, à travers leur implication, de repenser leurs pieds d'immeubles.



**Les enfants et les adolescents**, considérant que le quartier se situe notamment au croisement de écoles (Jules Ferry et Coubertin) et du collège Curie.



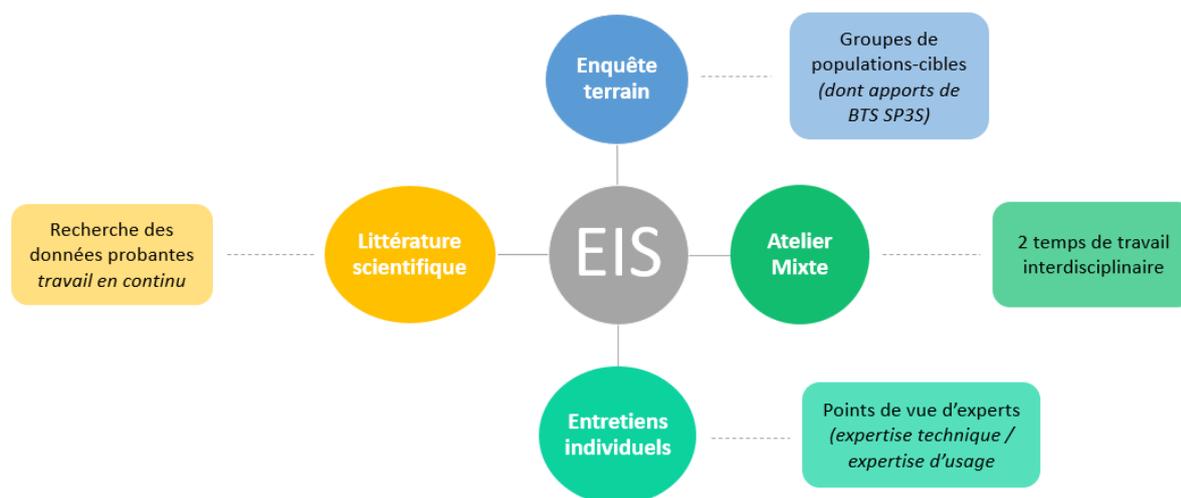
**Les personnes âgées et personnes à mobilité réduite.**

## Le recueil de données : une volonté forte de s'appuyer sur la parole des usagers

NovaScopia a animé plusieurs temps d'échange et de réflexion dans le cadre d'entretiens et d'ateliers de travail.

Un « atelier mixte » EIS s'est réuni à deux reprises pour appréhender les étapes de l'EIS et contribuer directement à l'évaluation. Temps fort de la démarche, il est composé d'interlocuteurs ayant une bonne connaissance du terrain (expertise locale) et assurant une diversité de points de vue (compétences et positionnement) ; il associe des professionnels, techniciens, représentants d'associations et habitants.

En parallèle, un groupe d'étudiants de la Venise Verte à Niort a participé à un « complément d'enquête » expérimental. En coopération avec NovaScopia, ils ont réalisé sur plusieurs jours et sur plusieurs sites du quartier une enquête de terrain permettant d'encourager la participation de la population aux recueils d'information pour l'EIS.



*Ensemble des sources d'informations mobilisées dans le cadre de l'EIS*

## L'estimation des impacts

Confrontées aux données issues de la littérature scientifique, les différents éléments recueillis se sont complétés et articulés utilement pour mener une analyse approfondie des impacts, dont les résultats sont présentés dans ce rapport.

Le premier temps de l'évaluation a consisté à recenser de manière exhaustive toutes les interventions envisagées et susceptibles d'affecter le bien-être et la santé des usagers, sur la base d'une analyse de la documentation de projet disponible.

Ce recensement avait pour objectif à la fois de formuler une liste d'interventions représentatives du projet dans son ensemble, servant de support à l'estimation des impacts.

Chacune de ces interventions est classée dans une matrice d'estimations des impacts qui la relie à une des quatre familles de déterminants de santé retenus :

- **ESPACES PUBLICS ET PRATIQUES SOCIALES**
- **ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE**
- **MOBILITES ET DEPLACEMENTS**
- **GESTION DES DECHETS, PROPRETE ET HYGIENE**

Ces impacts sont ensuite évalués et caractérisés – grâce au croisement de l'ensemble des données recueillies (données de la littérature et données de terrain) – en termes de sens, probabilité, et populations affectées.

## L'élaboration des recommandations

A partir de l'estimation des impacts, et sur la base d'éléments recueillis sur le terrain ou dans la littérature scientifique, des premières pistes de recommandations ont été élaborées par l'équipe d'évaluation.

Les propositions de recommandations ont été présentées aux membres du Comité technique du 10 décembre 2019 et mises en débat dans une logique de co-construction. Un vote a permis de les hiérarchiser et de mettre en évidence certains axes jugés « prioritaires ».

En amont du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 15 janvier 2020, un travail préparatoire avec l'équipe de coordination a été nécessaire pour expliciter certaines recommandations et prioriser les thèmes présentés aux élus.



Application de vote « Novamatch » by Novascopia © 2019

## Le suivi et la restitution des résultats

**Les facteurs de réussite de la démarche EIS sont étroitement liés aux arbitrages validés par le comité de pilotage, mais également à la mobilisation des parties-prenantes sur la durée du projet, pour assurer la « dynamique » de l'EIS une fois les recommandations formulées.**

Les recommandations s'intégreront ici dans le futur cahier des charges de Maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics en pieds d'immeubles. Il est également proposé que certaines d'entre elles, applicables à d'autres projets dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé, puissent intégrer le Cahier de Prescriptions Techniques et Environnementales de la Ville de Niort (CAPTEN). Ce document sera joint à toutes les consultations de maîtrise d'ouvrage et traduira en actes précis les ambitions de la Ville sur les enjeux énergie, climat, santé, eau, biodiversité, etc.

Dans une optique de suivi et de réussite dans la durée, la phase de restitution des résultats de la démarche est essentielle. Devant les différentes instances de l'EIS mais aussi devant les élus, les participants mobilisés durant l'étude, les habitants etc. de façon à consolider une culture commune autour de l'urbanisme et de la santé.

Les représentants du Conseil Citoyen ayant participé à la démarche d'EIS ont été conviées au Comité Technique du 10 décembre 2019 afin d'observer et de participer aux débats sur les recommandations à retenir.

Lors du Comité de Pilotage du 15 janvier 2020 ; les recommandations ont été présentées aux élus sous forme cartographique afin de permettre une meilleure compréhension et appropriation.

Une synthèse des échanges de ce comité de pilotage a été réalisée auprès du Conseil Citoyen, par la coordinatrice du Contrat Local de Santé, le 17 février 2020.

Un dernier Comité Technique aura lieu en avril 2020 afin de co-construire avec les acteurs un référentiel de suivi de l'EIS pour évaluer son impact sur le projet dans la durée.

# LES RESULTATS DE L'EIS

## Les impacts sur les espaces publics et les pratiques sociales

### Etat des connaissances

L'importance et la qualité des relations sociales au sein d'un quartier sont des déterminants importants de la qualité de vie à l'échelle d'un quartier, pouvant affecter de façon positive ou négative la santé physique ou mentale des habitants. De nombreux travaux montrent l'influence du capital social sur l'atténuation du stress, des risques de dépression et du déclin cognitif. Il favorise également la pratique d'une activité physique et une meilleure santé « perçue ».

La configuration spatiale et les aménagements d'un quartier (présence et qualité des espaces verts et espaces publics, de lieux de rencontre et de convivialité, d'équipements, etc.) peuvent favoriser ou au contraire entraver les relations sociales entre les habitants et l'ambiance régnant dans le quartier.

### Isolement social

Le sentiment d'appartenance à une communauté favorise un meilleur état de santé en participant à la réduction du sentiment de solitude, en particulier chez les populations défavorisées. Aussi, la cohésion sociale entre les membres d'une communauté est positivement associée à des comportements favorables à la santé (non-tabagisme, consommations d'alcool modérée, activité physique, etc.)

Réciproquement, l'isolement social impacte de façon négative la santé physique et mentale. En augmentant les risques cardiovasculaires, l'hypertension, les maladies coronariennes et d'insuffisance cardiaque, l'isolement social rendrait les personnes touchées par la solitude 2 à 5 fois plus exposées aux risques de décès prématurés. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats :

- Les relations sociales peuvent atténuer les effets de stress et autres impacts négatifs associés aux moments difficiles de la vie (maladie, deuil, divorce) ;
- Les personnes ayant un réseau social peu développé sont moins actifs physiquement et plus sujets aux comportements à risque (tabagisme, alcool, etc.) ;
- L'isolement social a un impact sur la santé mentale, favorisant le risque de dépression, de consommation de psychotropes et de suicide.

**Tous les individus ne sont cependant pas égaux devant les impacts de l'isolement social.** En effet, l'avancée en âge ou les situations de handicap entraînent une restriction voire un abandon des relations sociales qui peuvent avoir de graves conséquences (déclin cognitif, malnutrition, manque d'hygiène, manque d'estime de soi, risques de dépression, troubles du sommeil, etc.). Selon le niveau de difficultés sociales, certains enfants sont également exposés à des symptômes d'anxiété et de dépression ou des troubles du

comportement à l'adolescence. Enfin, la précarité socioéconomique a également un effet négatif sur l'isolement social des personnes.

## Qualité résidentielle

Dans un quartier, une offre diversifiée et qualitative en équipements publics, en services et en commerces de proximité participe à la qualité résidentielle et plus largement, à la qualité de vie. Selon une étude de l'institut CSA de 2008 portant sur les attentes des habitants des ZUS, 90% d'entre eux déclarent que les commerces de proximité rendent un quartier vivant et 38% qu'il s'agit du premier facteur d'animation d'un quartier.

Dans des territoires souvent en situation de repli ou marginalisés, le commerce de proximité remplit une fonction importante : à la fois sociale, économique et environnementale. En effet le commerce accompagne le changement social ; l'échange humain, le lien social, l'accès à la consommation pour tous... La proximité permet, en premier lieu, de redonner vie à des quartiers excentrés, et le redéploiement même modeste d'une offre commerciale de proximité améliore la vie quotidienne de leurs habitants.

D'un point de vue spatial, l'implantation des équipements peut constituer un véritable « *cœur de quartier* » et être ainsi un point de rencontre entre les habitants ; ou, se situer à l'interstice de quartiers, permettant alors aux équipements d'agir comme un chaînon reliant les quartiers entre eux, invitant les habitants et usagers à se rencontrer et à échanger.

L'esthétisme, la qualité et la fonctionnalité du lieu, etc. agissent par ailleurs sur l'attractivité de l'équipement mais aussi sur l'image du quartier.

## Le rôle des équipements

Améliorer la qualité de vie passe en premier lieu, par le renforcement de l'ensemble des « pôles de proximité » d'un quartier. Il s'agit d'assurer l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation, aux loisirs, à la culture, à l'alimentation, afin de lever le sentiment « d'assignation à résidence » qui peut être exprimé.

En favorisant les liens sociaux, la rencontre, le brassage, l'accès aux équipements et services participent de fait à la mixité sociale et fonctionnelle. Au quartier prioritaire sont rattachés les équipements formant le « *quartier vécu* », qui correspond davantage aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, associations...). C'est bien dans ces points de rencontre que se nourrissent les relations humaines d'un quartier.

L'équipement peut, au-delà de la fonction première, agir comme une « fabrique » :

- de lien social, en se positionnant comme un véritable lieu de vie et de rencontres entre des habitants et des utilisateurs aux profils variés ;
- d'initiatives citoyennes, en étant ouvert à tous, habitants et usagers, qui peuvent participer à son animation et/ou sa gestion ;
- d'identité commune, en améliorant la qualité de service, l'image et l'attractivité du quartier ;
- de dynamique collective, en permettant d'impulser des initiatives et des activités nouvelles entre des acteurs d'horizons différents.

En d'autres termes la « maximisation » des impacts sociaux, urbains, économiques d'un projet passe par la bonne intégration des équipements dans le quotidien des habitants.

Certains équipements ou aménagements favorisent particulièrement le lien social entre les habitants :

- L'aménagement de lieux de vie et de convivialité (aires de pique-nique, bouledromes, aire de jeux...) favorisent les relations de voisinage et la création d'une communauté au sein du quartier ;
- Le mobilier urbain (bancs, tables, poubelles, végétation) le long des axes de mobilité douce contribue à renforcer leur fréquentation et augmentent alors les contacts sociaux formels ou informels, augmentent le sentiment de sécurité et les déplacements actifs ;
- Les équipements de jeux ou modules d'exercice maximisent le potentiel de socialisation offert par les parcs et créent des lieux propices à l'activité physique ;
- La proximité d'un réseau de transport en commun est également particulièrement bénéfique pour les personnes les plus vulnérables car elle contribue à lutter contre l'isolement social et améliore l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux équipements.

**Enfin, les parcs et les espaces verts, propices aux rencontres et aux échanges contribuent à améliorer le capital social des individus et la cohésion sociale au sein d'un quartier.** Plusieurs études ont démontré que les personnes résidant à proximité d'espaces verts étaient moins touchées par la solitude et l'isolement social que les autres, quel que soit le niveau social de la population et l'urbanisation du territoire.

### Insécurité et sentiment d'insécurité

L'insécurité ne peut pas être perçue comme découlant d'un facteur unique. Elle dépend à la fois :

- Des politiques de peuplement, de la distribution des ménages dans l'espace du quartier, des difficultés socio-économiques, scolaires, d'insertion sociale et professionnelle, qui vont créer des conditions pouvant favoriser le développement des incivilités et de la délinquance, mais aussi de l'existence de réseaux maffieux ou de trafic dans l'agglomération ;
- De la configuration urbaine et architecturale : l'isolement, l'enclavement des quartiers, l'organisation labyrinthique des espaces urbains résultant de la formation de grands îlots et de l'imbrication des immeubles, créent une confusion des espaces publics et privés, entraînent une multiplication des passages traversant sombres, des voies en impasse, des recoins, des espaces délaissés, et donc des espaces insécures. A cela peut s'ajouter l'implantation de logements au rez-de-chaussée qui ne sont pas protégés des circulations et qui sont de ce fait fréquemment cambriolés ;
- De la gestion urbaine : les espaces qui sont mal entretenus, voire parfois laissés à l'abandon, signifient une perte de la « maîtrise publique » de l'espace et donnent le sentiment qu'il n'existe plus aucune règle d'usage. Quand un espace commence à se dégrader en raison d'un certain déficit de gestion, une spirale de dégradation peut s'enclencher, car les habitants ne le respectent plus, les incivilités se développent, les agents de gestion se découragent ;
- De l'action publique menée par les institutions : l'efficacité de la gestion urbaine dépend également pour une grande part des modes d'organisation mis en place par ces différents partenaires, de l'implantation territoriale de ces services, de la qualification de leurs

agents et de leurs modes d'encadrement. La centralisation de certains services, la tendance à la spécialisation de leurs activités rendent souvent difficile leur coopération et le développement des capacités d'autonomie de leurs agents.

---

## Bibliographie

SEMC, « Penser, créer et gérer des équipements sportifs en quartiers prioritaires de la politique de la ville » - Décembre 2016

Commission « Cœur de ville » du CNCC, « Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ? » - Juin 2013

*Divers exemples de contrats de ville*

EIS, Proposition de préconisations pour les projets d'aménagement et de renouvellement urbain, Des bases scientifiques au service des actions, ORS PACA, Ville de Marseille, 2019, 64p.

Social capital, health and life satisfaction in 50 countries. *Health Place*. 1 sept 2011

Social capital, health behaviours and health: a population-based associational study. *BMC Public Health*. 27 juin 2013

Urban and transport planning, environmental exposures and health-new concepts, methods and tools to improve health in cities. *Environ Health*. 2016

Effets de la rénovation urbaine sur la gestion urbaine de proximité et la tranquillité publique, CGET, 2016, 166p.

« L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés, dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ? », Pan Ké Shon JL., 2009

La prévention situationnelle. Génère et développement d'une science pratique, Benbouzid B., 2015

IAU - Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France. Quel traitement des enjeux de sécurité dans la rénovation urbaine ?, 2015

---

## Constats

L'enjeu de requalification des espaces publics est au cœur du projet d'aménagement du quartier du Pontreau.

Si les espaces verts, très présents en pieds d'immeubles, sont appréciés par les habitants, les espaces publics et les aménagements proposés restent néanmoins vieillissants, peu amènes et donc peu utilisés. Ces espaces publics, même s'ils sont appréciés sont peu valorisés malgré leur potentiel.

L'aire de jeux pour enfant, présente au cœur du quartier est particulièrement décriée : vieillissante, enclavée, peu accueillante et n'offrant aucune visibilité. Cette aire offre des jeux pour les très jeunes enfants mais est protégée par un muret en béton et de la végétation qui n'offre pas de visibilité depuis l'extérieur. Les parents doivent donc entrer dans l'aire de jeux afin de surveiller leurs enfants. Certains habitants mettent également en avant les mauvais

usages de cette aire : des nuisances sonores sont provoquées par des adolescents occupant l'aire le matin et le soir, avant et après le collège.

Toutefois, la verdure présente autour de l'aire de jeu est particulièrement appréciée, elle permet de donner un côté « intimiste » à cet espace. Mais certains soulignent le manque d'entretien de la végétation.

Les acteurs interrogés et les habitants s'accordent à dire qu'il manque d'espaces de rencontre et de lieux de sociabilité. Pour les acteurs travaillant avec les habitants du quartier, cela peut poser des problèmes : le CCAS par exemple travaille essentiellement en porte à porte car il est difficile de rencontrer des habitants sur l'espace public.

Un point de vigilance est à prendre en compte sur le fait que le manque de cohésion sociale peut être aussi en partie expliqué par l'échelle du quartier : le Pontreau est un micro-quartier de 250 logements, les réflexes et attentes à avoir sont donc différents des autres PRU.

Les habitants pointent en particulier le manque de mobilier urbain adapté permettant de créer des lieux de rencontre différenciés pour les différents publics (les enfants, les jeunes, les adultes et personnes âgées).

Le manque d'animations en lien avec les espaces publics est également souligné par les habitants et les acteurs.

En termes de tranquillité et de sécurité publique, le quartier génère pour beaucoup un sentiment d'insécurité. Ce sentiment est principalement dû à la présence répétée de trafic de stupéfiants, au manque d'entretien de certains espaces verts et au faible éclairage public. Les espaces verts (buissons, arbres...) offrent peu de visibilité. Les personnes extérieures au quartier ont des difficultés à s'orienter, à cause du manque de visibilité et de signalétique.

Le sentiment d'insécurité est renforcé la nuit, notamment pour les femmes en raison d'un faible éclairage. Des habitantes du quartier indiquent par exemple « *ne pas se sentir à l'aise* » aux alentours de l'aire de jeu la nuit.

Le projet vise à travailler sur les vecteurs de liens sociaux et de réaffirmer les fonctions urbaines en pieds d'immeubles. Le rapprochement des stationnements en pieds d'immeubles devrait permettre de matérialiser une distinction entre l'espace public et l'espace privatif afin de tranquilliser les habitants, tout en libérant l'espace occupé actuellement par des parkings pour réaliser des espaces de convivialité à l'écart des immeubles (limitation des nuisances).

Les acteurs du quartier interrogés font part de leurs interrogations concernant cette orientation: ils estiment que malgré sa praticité notamment pour les personnes âgées et les parents avec enfants, le déplacement des stationnements en pieds d'immeubles pourrait « *couper le quartier de la nature* » et dissuader les personnes extérieures de profiter des espaces publics en cœur d'îlot.

Ils sont également inquiets des futurs usages du jeu de boules qui peut provoquer des nuisances sonores, notamment la nuit. Ils anticipent également une possible dégradation des nouveaux espaces par certains habitants et soulignent ainsi l'importance de prévoir des animations et des opérations avec les habitants afin d'en favoriser l'appropriation.

**En résumé, la cohésion sociale du quartier du Pontreau est en perte de vitesse, notamment en raison d'une dégradation progressive des espaces et des équipements, qui participe à une image négative du quartier.**

## Impacts du projet

Les impacts du projet sur les espaces publics et les pratiques sociales sont **principalement positifs**, grâce aux nombreux aménagements d'espaces de rencontre au sein du quartier.

La création d'une esplanade marquant l'entrée du quartier, d'une place de quartier, d'une nouvelle aire de jeu et d'un espace de détente dans la partie boisée devraient avoir des impacts particulièrement positifs en termes de **mixité sociale, générationnelle et de genre, de rencontre, de socialisation et d'entraide**.

La multiplication de petits espaces dédiés à certains usages devrait favoriser un usage apaisé de ces espaces et une appropriation accrue des habitants, d'autant plus si ceux-ci sont associés à la conception voir à la construction de ces espaces.

Par ailleurs, l'apport de mobilier urbain adapté, d'un point d'eau, d'une aire de jeu de boule et d'une aire de jeux pour enfant favorisent la pratique d'activité physique et de détente.

En termes d'accès aux équipements et services, la valorisation des cheminements de l'ensemble du quartier devrait permettre une meilleure liaison vers les équipements de proximité (écoles, collège, supermarché...) tout en favorisant les modes de vie actifs pour s'y rendre.

En revanche, une attention particulière devra être apportée en termes de visibilité et d'éclairage nocturne, notamment dans la partie boisée afin de réduire ou ne pas accentuer le sentiment d'insécurité. Aussi, une vigilance devra être apportée à l'utilisation du jeu de boules afin d'éviter de possibles nuisances sonores nocturnes pour les habitants des tours à proximité de la place de quartier.

# Les impacts sur les espaces verts et la nature en ville

## Etat des connaissances

Les espaces verts offrent des avantages multiples d'un point de vue environnemental, dont les effets ne sont plus à prouver sur la qualité du cadre de vie, la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur et la pollution de l'air, mais aussi sur la valorisation du foncier et de l'immobilier, etc. Ils jouent, de fait, un rôle central dans la planification urbaine et territoriale.

Le développement de la présence du végétal en ville participe directement à l'amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui les espaces verts répondent à de nouveaux enjeux, écologiques, mais aussi sociaux et économiques. Pensés en amont des projets urbains, les aménagements et modes de gestion des espaces verts permettent de faire profiter aux populations de l'ensemble des bienfaits qui leur sont associés.

La question des espaces verts présente en effet un double enjeu en matière de santé publique et d'urbanisme. Selon la littérature scientifique, elle s'analyse à la fois à travers des approches individuelles, sous l'angle de la santé – physique et psychique – des habitants ; et collectives, de façon à prendre en compte les questions écologiques, économiques et sociale.

## Santé mentale et physique

Diverses études démontrent leur rôle en matière de santé physique et mentale. La présence d'espaces verts est alors associée à un meilleur niveau d'activité physique, une réduction du taux de mortalité, de l'anxiété, du stress, de la dépression et du sentiment d'isolement.

La présence de parcs, terrains de jeux et aires de loisirs favorisent l'activité physique en particulier chez les enfants. Propices à la marche et au lien social, les espaces verts produisent également un effet sur la longévité des personnes âgées en milieu urbain. La plupart des effets liés aux espaces verts seraient ainsi plus importants chez les personnes vulnérables.

Le lien entre espaces verts et santé physique est également particulièrement important chez les personnes défavorisées. Des études transversales montrent en effet que l'impact des espaces verts sur l'état de santé autodéclaré est plus important dans les régions urbaines dont la population présente de faibles revenus ; cet impact tient autant à la surface d'espace verts, qu'à leur qualité esthétique et récréative.

Les espaces verts peuvent en outre constituer des lieux d'expériences sensibles, de découverte de la nature et de prise de contact avec le monde vivant, et offrir en ce sens certains bienfaits psychologiques.

Ainsi, selon l'approche sous l'angle de la santé, la question des espaces verts conduit à une lecture en deux axes :

- L'accessibilité aux espaces naturels permet de lutter directement contre certaines maladies (obésité, maladies cardiovasculaires, ...) en favorisant la pratique d'activités physiques (marche, course à pied, ...).

- Les espaces verts sont aussi une source de bien-être sur le plan psychique. Ils permettent de renforcer le sentiment d'apaisement, recommandé contre les états d'anxiété et de dépression, et de contact avec la nature.

Par ailleurs, si le lien de causalité entre espaces verts et état de santé général n'est toutefois pas systématiquement établi (les causes peuvent être à la fois médicale, sociale, culturelle...), il apparaît clairement qu'ils participent directement à une meilleure perception de la santé des individus, à la qualité de vie et au sentiment de bien-être. Les espaces verts sont avant tout des espaces de respiration et de rencontre, corrélée positivement à la cohésion sociale. En effet si les espaces verts permettent d'augmenter l'activité physique et de réduire le stress, c'est avant tout parce qu'ils donnent accès à des contacts sociaux, avec la nature, qu'ils favorisent le sentiment d'appartenance à une communauté et d'attachement à un quartier.

## Environnement, espace urbain et paysage

Sous l'angle collectif, les espaces verts procurent à la fois des bénéfices environnementaux (atténuation des effets d'îlots de chaleur urbains, absorption de nombreux polluants atmosphériques), des bénéfices urbains et paysagers, en participant à l'articulation et à la lisibilité de l'espace urbain, le rendant ainsi plus accueillant et bienveillant. La présence d'espaces verts est enfin un facteur fort d'intégration et de cohésion sociale par la rencontre de personnes d'âges et d'origines sociales différents. Lieux récréatifs, de convivialité et de détente, les espaces verts sont également vecteurs de liens sociaux et de mixité sociale.

Plusieurs recommandations d'aménagement se dégagent des différentes études menées et permettent d'optimiser les apports positifs des espaces verts en ville. Les principales conditions pour qu'ils participent à la santé globale sont la proximité, l'accessibilité et le mode des gestion ; il en découle les critères suivants :

- La distance : les habitants fréquentent les espaces verts dans un rayon de 0 à 1km de leur domicile. La distance est donc une des conditions principales de leur fréquentation. On définit deux distances selon le type d'utilisation de ces espaces : les espaces du quotidien doivent se situer à moins de 300m alors que les espaces du week-end peuvent être plus éloignés (forêt, grand parc, etc.).
- La taille de l'espace vert définit également son usage : les parcs de petite taille présentent plutôt un usage social et de rencontre alors que les grands parcs (10 à 50ha) servent principalement au contact avec la nature.
- La forme impacte aussi la fréquentation des espaces verts. Les surfaces allongées étant perçues comme des lieux de passage, les espaces de forme arrondie sont souvent plus fréquentés.
- Les équipements doivent être adaptés aux différents usages pour générer un sentiment de sécurité et de tranquillité, et aux différents publics (la fréquentation varie selon l'âge et le niveau de revenu).

## Sécurité

Les espaces verts, s'ils peuvent participer au sentiment d'insécurité (espaces mal entretenus, offrant peu de visibilité, etc) peuvent à l'inverse permettre de lutter contre l'insécurité réelle et perçue. En effet, la présence d'espaces verts dans les zones résidentielles encourage les habitants à fréquenter les espaces extérieurs et espaces publics, ce qui, par un phénomène de surveillance passive, constitue un frein aux actes de délinquance et d'incivilité.

De même, l'importance apportée par la communauté aux espaces verts se traduirait par une vigilance accrue et une propension plus grande à intervenir en cas de problème de sécurité constaté. Il a ainsi été montré un impact positif des projets de renouvellement urbain sur les incivilités, et surtout sur le sentiment d'insécurité.

---

## Bibliographie

Sandrine Manusset, « Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires [En ligne]*, Vol. 3, n° 3, 2012

Stephen Vida, « Les espaces verts urbains et la santé », *Institut National de Santé publique du Québec*, 2011

Nicolas Bouzou et Christophe Marques (Asteres), « Les espaces verts urbains, lieux de santé publique, vecteur d'activité économique », pour le compte de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, mai 2016

Plante & Cité et Sandrine Manusset, « Les espaces verts des collectivités, une analyse scientifique des bienfaits de la nature en ville », pour le compte de l'association des Eco Maires, 2013

Laurence Nicolle-Mir, « Réduire les inégalités de santé : le rôle des espaces verts urbains », Mars-Avril 2016

Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, « Espaces verts urbains, un plaidoyer pour agir », 2017

Sandrine Gueymard et Corinne Legenne (IAU Ile-de-France), « Espaces verts, vecteurs essentiels de bien-être », 2014

---

## Constats

Comme évoqué précédemment, les espaces verts du Pontreau sont des lieux reconnus et appréciés par ses habitants. Lors de l'enquête de terrain réalisée par les étudiants du lycée de la Venise Verte<sup>3</sup>, les habitants ont en grande majorité indiqué que la végétalisation du quartier était satisfaisante voire très satisfaisante.

Ces espaces semblent par ailleurs peu entretenus selon les habitants et peuvent provoquer des nuisances. Plusieurs acteurs évoquent le manque de visibilité et d'éclairage nocturne qui peuvent produire un sentiment d'insécurité notamment pour les femmes ou les personnes âgées.

Des acteurs soulignent également que les buissons servent parfois de « cachettes » pour le trafic de stupéfiants.

Selon les habitants interrogés lors de l'enquête de terrain, les espaces verts sont principalement des lieux pouvant servir aux rencontres, à la détente et à la pratique d'une activité sportive.

---

<sup>3</sup> Etudiants du BTS Prestations et Services des Secteurs Sanitaires et Sociales (SP3S).

Le projet a pour vocation de conserver une grande partie des espaces verts du quartier, en les délimitant en petits espaces aux usages différenciés (aire de jeu, espace de lecture...).

Le quartier dispose cependant d'espaces peu connus et peu utilisés par les habitants comme le jardin fruitier. Certains habitants ne connaissent parfois même pas l'existence de ces espaces.

Enfin, les liaisons avec les autres espaces verts à proximité du quartier ne sont pas évidentes et pas encore valorisées : le lien avec le jardin des plantes est quasiment inexistant par exemple.

**Ainsi, les espaces verts du Pontreau présentent un fort potentiel pour le cadre de vie et l'attractivité du quartier. De grandes attentes ont été exprimées de la part des habitants sur la création d'espaces dédiés aux enfants et aux jeunes, comme des parcours sportifs. Les espaces actuels génèrent en revanche un fort sentiment d'insécurité, accentué la nuit et pour certains publics.**

## Impacts du projet

Selon la littérature, la présence actuelle des espaces verts en pieds d'immeubles et le maintien d'une grande partie d'entre eux dans le futur projet devrait apporter des impacts principalement positifs.

En effet, ces espaces fournissent un cadre pour les activités physiques bénéfiques à la santé et incitent aux modes de déplacements actifs.

Il a été établi que la promenade régulière active d'au moins 30 minutes depuis son domicile vers des destinations de détente et notamment les espaces verts favorisent la bonne santé physique. Le périmètre réduit du quartier ne permet pas ce type de parcours, mais le projet d'aménagement pourrait s'inscrire dans un périmètre élargi permettant de proposer des cheminements vers des espaces verts de plus grande envergure (jardin des plantes, futur espace vert de la place Denfert Rochereau).

Les espaces verts extérieurs jouent ainsi un rôle essentiel dans la promotion de la santé de la population. Comme pour les autres espaces publics extérieurs, leur appropriation et donc leurs bénéfices sont d'autant plus forts s'ils sont pensés dans une stratégie cohérente associant les habitants.

Aussi, comme décrit précédemment, les espaces verts sont reconnus pour leur rôle bénéfique sur la santé mentale.

Enfin, ils seront fréquentés à la condition que l'on s'y sente en sécurité, et le fait qu'ils soient fréquentés favorise la surveillance passive et donc le sentiment de sécurité. Le projet, en ayant vocation à accroître la fréquentation de ces espaces en proposant des usages adaptés, devrait permettre de réduire progressivement ce sentiment d'insécurité dont parlent les habitants du quartier. Ce phénomène devrait être d'autant plus visible si les porteurs de projet restent vigilants à la visibilité qu'offrent les espaces verts et s'ils intègrent un système d'éclairage adapté.

D'un point de vue négatif, il est important de prendre en compte le fait que certaines espèces végétales possèdent un fort potentiel allergisant. Les plantes des milieux urbains, plus

stressées, pollinisent davantage ce qui engendre la fixation de certaines substances polluantes aux particules de pollen et augmente le potentiel allergisant. La présence de pollens peut provoquer des réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, crises d'asthme...) chez les personnes prédisposées tout comme chez celles qui ne le sont pas. La réaction allergique dépend alors du type de pollen présent dans l'air (graminée, cyprès, peuplier, etc.) tout comme de sa quantité. L'allergie est une maladie chronique qui affecte la qualité de vie des personnes : les principales conséquences sur la vie quotidienne sont une restriction des activités courantes, des troubles du sommeil, une altération de la vigilance.

Ainsi, le projet de requalification des espaces en pieds d'immeubles apporterait vraisemblablement des impacts positifs grâce à la diversité de fonctions qu'ils sont destinés à proposer : la création d'espaces de détente, de jeu, de jardinage devrait permettre une meilleure fréquentation de ces espaces par les habitants du quartier.

Il est néanmoins nécessaire de maintenir un point de vigilance sur le rapport m<sup>2</sup> d'espace vert / habitants et le ressenti habitants. En effet, le rapprochement des stationnements en pieds d'immeubles devrait faire perdre environ 300 m<sup>2</sup> de végétation autour de chacun des immeubles.

Aussi, la diversité d'usages proposés aboutit à la multiplication de petits espaces (moins de 500 m<sup>2</sup> d'un seul tenant) qui sont insuffisants pour jouer un rôle d'espace apaisé, de calme/détente et/ou d'activités de rencontres et de jeux.

# Les impacts sur la mobilité et les déplacements

## Etat des connaissances

### La mobilité en QPV

La population des quartiers de la politique de la ville se caractérise par une faible mobilité. Globalement celle-ci est pour moitié liée à une plus forte représentation des populations moins mobiles (problèmes de santé – petit ou gros handicap, déprime, fatigue, alcoolisme, dépression, etc. – qui ne leur permettent pas de marcher ou rester debout longtemps, de conduire...) et, pour moitié à une plus faible mobilité des personnes dans ces quartiers-là (moindre accès à la voiture des ménages modestes).

On constate également des inégalités de genres ; en QPV, la faible mobilité est d'autant plus marquée chez les femmes inactives, pour qui l'accès au volant est encore plus difficile, et qui souffrent de clichés genrés forts dans les motifs de déplacement. Ainsi les femmes ont tendance à réaliser plus de déplacements courts et non motorisés (accompagnement des enfants à l'école, etc.) au sein du quartier.

Sans accès à la voiture, la marche est le premier mode alternatif, suivie par les transports en commun (le vélo est moins utilisé par les résidents des QPV, alors que son usage pourrait être pertinent en termes économiques).

S'agissant des transports en commun, les quartiers prioritaires ne sont pas systématiquement bien desservis alors même que leurs habitants sont plus fréquemment dépendants des transports publics. Et lorsque que ces quartiers sont desservis, les transports ne sont pas toujours adaptés, en termes de niveau et de qualité de service (destination limitée, délai d'attente, important, amplitude horaire limitée, fréquence insuffisante le soir et le week-end...), ou, peuvent ne pas répondre aux besoins spécifiques de déplacement des habitants, particulièrement pour accéder aux emplois à horaires décalés ou localisés en périphérie des agglomérations (théorie du spatial mismatch).

La politique de rénovation urbaine est axée sur le désenclavement physique des quartiers. Les dossiers ANRU privilégient une approche en termes d'aménagement urbain, proposant des actions ciblées sur les infrastructures et les espaces urbains, au détriment d'une approche par l'analyse des besoins des habitants, par l'offre de service, par l'accès à la mobilité des captifs. Il s'agit essentiellement de travaux sur la trame viaire (création de circulations, percements de voies en impasse, ponts, passerelles, donc de l'infrastructure plus ou moins lourde), ainsi que de travaux de requalification des entrées de quartiers. En revanche il faut noter que ces projets d'aménagement intègrent bien, en général, l'organisation des déplacements de proximité, et portent un regard précis sur les cheminements piétons et vélos.

### Déplacements actifs

**Les modes de déplacements dits actifs et la marche en particulier ont des effets positifs avérés sur la santé.** La marche, mode de déplacement du plus grand nombre, concentre de multiples enjeux : santé, accessibilité ou encore qualité de vie. L'intensité de ces

pratiques peut être grandement soutenue par l'aménagement urbain à l'échelle du quartier (densité, perméabilité de la trame urbaine et bonne connectivité), et à l'échelle de la rue (mesures de modération de la circulation, présence de trottoirs, répartition des bancs-relais, etc.). Quelle que soit la nature des aménagements ou des voies, les itinéraires doivent être continus, bien jalonnés et reliés entre eux par un maillage.

Ces éléments de design urbain sont associés à la pratique d'activité physique des citoyens, et ce, principalement durant leurs transports. Ainsi en matière de mode de vie physiquement actif, les programmes de sensibilisation misent non seulement sur les loisirs, mais aussi de plus en plus sur l'intégration au quotidien des activités physiques utilitaires. L'organisation d'événements festifs ponctuels et symboliques, comme l'inauguration d'un nouvel aménagement favorisant les déplacements actifs, peut être un levier efficace pour la promotion de l'usage du vélo ou des bénéfices de la marche.

### Les obstacles à la mobilité

Les obstacles à la mobilité sont nombreux. Il existe des obstacles à la fois d'ordre économique (coût des abonnements aux transports collectifs, coût du permis de conduire...), d'ordre cognitif (connaissance des réseaux, repérage dans l'espace, apprentissage de la mobilité...), d'ordre socio-culturel (manque de « culture mobilité », habitudes de vie, repli sur soi...), mais aussi d'ordre physique et psychique (problèmes psychomoteurs notamment).

Répondre aux besoins spécifiques de déplacement des habitants, nécessite non seulement d'identifier et de qualifier leur mode d'utilisation des moyens de transport, mais surtout d'effectuer une analyse fine du fonctionnement social de quartiers qui, pour connaître de nombreuses difficultés, n'en sont pas moins des lieux de vie présentant une organisation et des relations sociales particulières.

Il s'agit de raisonner davantage en termes d'accessibilité aux lieux ressources, que de réduire la question de la mobilité au transport (a fortiori au transport collectif). Les réponses apportées passent par des solutions innovantes et partenariales pour développer des actions locales de soutien à la mobilité, telles que les plateformes de mobilité, l'apprentissage de la mobilité, le transport micro-collectif solidaire, le prêt de véhicule, les garages associatifs et solidaires, les auto-écoles sociales, etc. souvent créées à l'initiative de structures associatives. Ce principe d'action construit sur le mode de l'accessibilité amène à penser de plus en plus la liaison de ces quartiers avec leur environnement, et notamment l'accès à l'emploi.

**A l'échelle de proximité, il est intéressant de donner un avantage aux piétons et aux cyclistes en termes de temps de parcours et de qualité d'itinéraires** : un accès rapide et lisible aura un impact positif sur la sécurité des déplacements, l'accessibilité aux activités quotidiennes (écoles, commerces, etc.) et plus globalement sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. La tendance à la sédentarité de la population engendre des enjeux de santé publique alarmants (obésité et prévalence des maladies chroniques notamment) ; la création de milieux de vie favorables à la pratique des transports actifs, représente une formidable opportunité pour créer des milieux de vie de qualité où il fait bon vivre.

## Stationnements et îlots de chaleur

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain découle de différents facteurs liés à la densification de l'urbanisation, aux activités humaines (transports, industries, chauffage domestique, éclairage...), mais aussi aux pratiques d'aménagement des villes (végétalisation, conception des voiries...).

La végétation a une influence majeure sur le renouvellement des ambiances thermiques :

- Un arbre mature peut perdre jusqu'à 450 L d'eau par jour et engendrer un rafraîchissement équivalent à 5 climatiseurs individuels fonctionnant pendant 20 heures ;
- Il y aurait environ 7°C d'écart entre la température relevée dans un grand parc arboré et ses alentours ; l'absence ou la faible présence d'espaces verts favorise les îlots de chaleur urbain, en limitant la dissipation de la chaleur.

En milieu urbain, les surfaces artificielles sont en grande partie composées de matières minérales, tels l'asphalte, le goudron, le béton, qui sont des revêtements inertes qui accumulent l'énergie solaire la journée et déstockent la chaleur emmagasinée la nuit. Ces matériaux imperméables et sombres, sont de véritables puits de chaleur qui alimentent l'îlot de chaleur urbain.

La faible humidité des sols en zone urbaine limite le phénomène d'évapotranspiration et favorise la création d'îlots de chaleur urbain

Les îlots de chaleur urbain peuvent occasionner un stress thermique pour la population, des inconforts, des faiblesses, des troubles de la conscience, des crampes, des syncopes, ou encore des coups de chaleur. Ils peuvent également exacerber certaines maladies chroniques préexistantes comme le diabète, l'insuffisance respiratoire, les maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires, neurologiques et rénales.

Lors de périodes de vagues de chaleur, on observe une hausse de la mortalité et du nombre d'admissions hospitalières (hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie, c'est-à-dire déficit de sodium dans le sang pouvant être dû à un apport insuffisant, à certains médicaments, à un dysfonctionnement rénal ou à une ingestion d'eau excessive).

Les personnes âgées sont particulièrement sensibles au phénomène d'îlot de chaleur urbain. En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une capacité réduite d'adaptation à la chaleur, caractérisée par une réduction de la perception de la chaleur, des capacités de transpiration, de la sensation de soif, de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudoral en réponse à la chaleur.

---

## Bibliographie

*La place des enseignements artistiques dans la réussite des élèves. Rapport de l'IGEN, 1999.*

*Nicolas JUSTE (Cerema Nord Picardie), « La mobilité des résidents des quartiers prioritaires ». Séminaire de l'observation urbaine - 21 novembre 2017*

*Instruction CGET/DGITM du 6 mars 2015 relative à la mobilisation et à l'adaptation des politiques de transport et de mobilité en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.*

*CETE / IREV Nord Pas-de-Calais, « Mobilités et déplacements dans les projets de renouvellement urbain en Nord Pas-de-Calais » - Juin 2005*

*Claudia BENNICELLI (VIVRE EN VILLE), « Des transports actifs pour une ville active : Aménager des environnements urbains plus favorables à l'activité physique » - Décembre 2012*

*Damien BERTRAND (FORS – Recherche sociale), « Comment renforcer les mobilités des habitants des quartiers »*

*EPURES, Les déplacements des habitants des quartiers du Contrat de Ville – Les données du territoire, n°53. Février 2017*

*Benmarhnia T, Beaudeau P. Les villes et la canicule : se préparer au futur et prévenir les effets sanitaires des îlots de chaleur urbains. Bull Épidémiologique Hebd - Santé Publique Fr. 2018;*

*Giguère, M. Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbain. [Internet]. Québec: INSPQ; 2009.*

*ADEME. Adaptation au changement climatique : 12 Fiches pour*

*Agir dans les collectivités locales [Internet]. 2018.*

*Grand Lyon (CU). Lutte contre les îlots de chaleur urbains : Référentiel conception et gestion des espaces publics*

.....

## Constats

Le quartier du Pontreau dispose d'équipements structurants à proximité (écoles, collège, services de santé) auxquels les habitants peuvent se rendre à pied. Certains habitants pratiquent la marche pour se rendre dans des localités un peu plus éloignées : le centre Du Guesclin, le centre-ville par exemple. En revanche, la liaison vers le stade Espinassou ou encore le jardin des plantes restent encore peu facilitées.

Dans la partie boisée du quartier, un sentier est dessiné mais ne relie pas les deux extrémités du quartier. Il est peu emprunté par les habitants en temps de pluie.

Ainsi, bien que la marche soit pratiquée régulièrement par les habitants du Pontreau, la qualité des espaces publics n'incite pas particulièrement à sa pratique : les trottoirs sont peu praticables, notamment pour les personnes à mobilité réduite, la circulation est dense et rapide rue Guilloteau, certains stationnements gênants bloquent les parcours, etc...

Le vélo est peu utilisé en raison de la qualité de la chaussée et des risques de vol.

Mode de transport le plus utilisé par les habitants après le bus, la voiture prend une place très importante dans le quartier. On trouve des parkings à la chaussée dégradée tout autour du périmètre. Les acteurs s'accordent à dire que la place de la voiture et des stationnements est très importante. La proximité avec le stade Espinassou engendre les journées de match un encombrement des parkings par les spectateurs.

Le projet prévoit de rapprocher des places de stationnement des pieds d'immeubles, pour créer des parkings semi-privatifs aux pieds de chaque tour. Il prévoit de revaloriser l'ensemble des cheminements du quartier, notamment en redessinant le sentier de la partie boisée du quartier, et de créer des pistes cyclables pour favoriser les mobilités douces.

## Impacts du projet

En termes de mobilité et notamment de mobilités actives, le projet présente des impacts positifs et négatifs. La valorisation des cheminements, la création de voies cyclables et l'aménagement récent d'arrêts de bus à plusieurs points du quartier devraient permettre de favoriser la pratique de la marche.

De plus, la sécurisation des passages piétons et la réfection des chaussées devraient aussi rendre le quartier plus propice à ces mobilités actives.

En revanche, le rapprochement des stationnements résidentiels aux pieds des immeubles pourrait avoir pour conséquence un recours accru à la voiture, même pour effectuer de petits déplacements.

La création de ces espaces/parking semi-privatifs en pieds d'immeubles présente également un certain nombre d'impacts positifs et négatifs pour la santé des habitants.

D'un point de vue positif, la création d'espaces en pieds d'immeubles semble jouer un rôle important dans la diminution du sentiment d'insécurité. Elle favorise le contrôle de l'invasion par des voitures extérieures ou par des familles disposant d'un nombre excessif de véhicules (au-delà d'une place affectée, les voitures sont garées sur l'espace public). Ce type d'aménagement diminue le stationnement sauvage et améliore la sécurité des circulations piétonnes. Il peut également contribuer à une meilleure accessibilité des moyens de transport aux personnes à mobilité réduite.

La mise en place d'un parc de stationnement constitue un service et un confort apprécié par les habitants, qui augmente l'attractivité du logement.

L'espace de stationnement planté et aménagé est une solution intéressante pour occuper les espaces résidentiels souvent trop grands et difficiles à gérer. Il s'accorde aux documents d'urbanisme dans le contexte d'une éventuelle revente.

D'un point de vue négatif, la création d'un parc de stationnement en pieds d'immeubles peut augmenter la surface d'espaces minéralisés en pied d'immeubles (risque d'ilots de chaleurs).

Aussi, si la création de ces stationnements diminue la surface des espaces verts présents à l'échelle du quartier, on observe un risque de baisse des facteurs permettant la pratique d'activités physiques et sportives.

Le rapprochement des stationnements et des unités résidentielles dégrade le potentiel de recours à des modes de déplacement plus doux (marche, vélo) dans les déplacements quotidiens.

Aussi, la proximité des stationnements des unités d'habitations augmente les nuisances sonores, olfactives et de pollution.

A l'échelle d'un quartier, les questions de sécurité sont importantes mais le système ne vaut que s'il existe un faisceau d'interventions pour agir de manière pérenne. Il ne faut pas tomber dans le travers de réagir au phénomène de délinquance à travers le recours à la création d'espaces semi-privatifs sans insister sur ce qui la génère.

**Ainsi, le projet tel qu'il est prévu aujourd'hui présente une majorité d'impacts négatifs, en particulier sur le rapprochement des stationnements des unités d'habitations. En revanche, les impacts attendus devraient être positifs en matière de sécurité et de sentiment de sécurité.**

# Les impacts sur la gestion des déchets, la propreté et l'hygiène

## Etat des connaissances

La propreté d'un site peut engendrer des représentations de l'espace agréables, « positives », ce qui va contribuer à renforcer ou à améliorer le sentiment de bien-être.

C'est en effet principalement l'aspect visuel qui donne la première impression d'un lieu. Ainsi, un lieu sale, mal entretenu voire dégradé ne va pas engendrer une bonne impression et peut alors être un frein au bien-être.

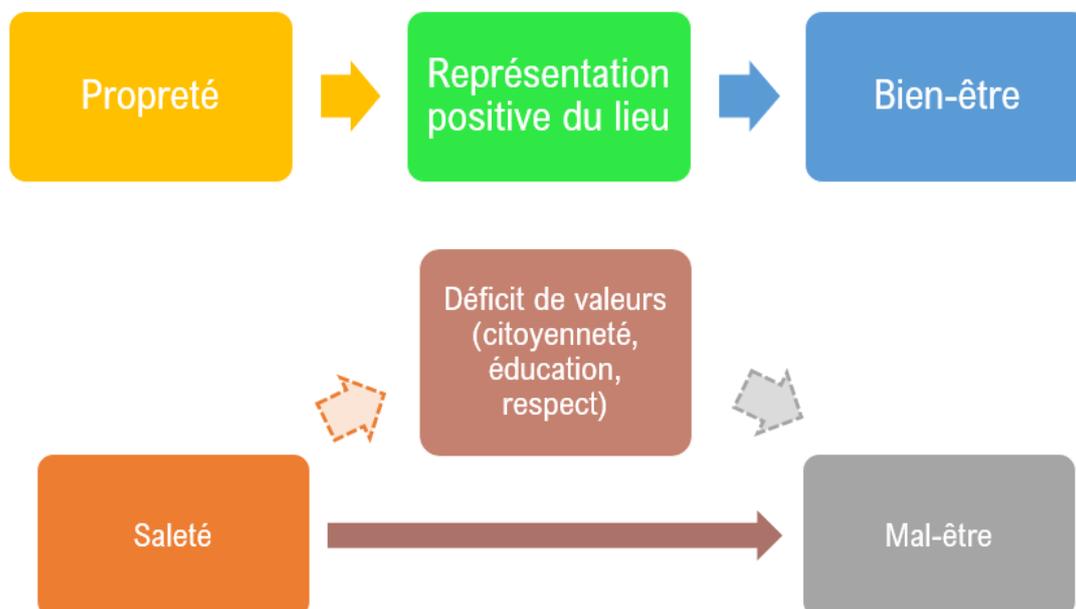
Par ailleurs, un lieu propre est considéré comme davantage accueillant qu'un lieu mal entretenu et/ou présentant des déchets et saletés.

Ainsi, au-delà du nettoyage et de la collecte des déchets, la propreté a un impact réel sur la qualité de vie de l'espace et sur le sentiment de bien-être des personnes le fréquentant.

## Propreté et bien-être

Diverses études montrent que le « propre est abordé par le sale ». La relation entre « saleté » et « mal-être » serait plus directe que la relation entre « propreté » et « bien-être ».

En effet, la saleté renvoie directement à des sentiments négatifs alors que la propreté va agir plus inconsciemment sur l'image d'un espace et donc sur le bien-être. Il arrive toutefois que la saleté d'un lieu soit mise en relation avec un déficit de valeur, ce qui rend plus indirect le lien avec le mal-être.



Source : (Propreté globale de l'espace publique et sentiment de bien-être, Charrrier, Gorre, 2012).  
Adaptation NovaScopia

## L'attention des pouvoirs publics

La « non propreté » d'un espace renvoie à deux sources n'ayant pas les mêmes conséquences sur la perception de cet espace et le bien-être des habitants : les détritiques ou les dégradations sont associées aux incivilités, qui sont mise en lien avec un manque de respect ou d'éducation, des pertes de valeurs. En revanche, un mauvais entretien des espaces publics, une mauvaise gestion des déchets créant des nuisances sont directement liées aux actions des pouvoirs publics, et peuvent alors provoquer un sentiment d'abandon si un mauvais entretien est constaté.

En matière de déterminants de santé, des études nord-américaines ont montré que le manque d'investissement dans le logement et les bâtiments, intensifient le sentiment d'insécurité et favorisent l'isolement de certaines personnes. (selon une étude réalisée auprès de la communauté afro-américaine d'Atlanta). Aussi, sans qu'un lien de cause à effet ne soit réellement défini, une autre étude nord-américaine montre que la présence de bâtiments et d'un environnement peu entretenu (vitres brisées, graffitis) est associée à des troubles du sommeil (étude réalisée sur un panel d'Américains de plus de 50 ans) (Brouillard, 2017).

La gestion, l'entretien des espaces, la collecte des déchets et l'enlèvement des épaves doivent être réalisés par les pouvoirs publics. Les collectivités contribuent à ce que l'espace soit « tenu », au même titre que les habitants « tiennent » leur espace domestique. Les pouvoirs publics exercent donc un contrôle sur l'espace et le soin et apporté à ces espaces peut alors être mis en parallèle avec la perception qu'ont les habitants de l'attention que leur portent les pouvoirs publics. Ainsi, des sols jonchés de détritiques, des voiries mal entretenues etc. participent au sentiment d'abandon voire de mépris que ressentent les habitants des quartiers prioritaires vis-à-vis des pouvoirs publics.

La gestion d'un quartier est alors souvent critiquée par les habitants des quartiers prioritaires, qui la comparent avec la gestion remarquable des centres-villes ou des quartiers pavillonnaires. En effet, la propreté et l'entretien d'un espace sont les premiers éléments visuels des habitants ou des usagers sur un quartier, ils ont donc un impact important sur son image. Ainsi, le différentiel de qualité de gestion entre différents quartiers d'une ville est perçu comme un différentiel de statut entre les habitants des quartiers concernés.

## Le cas des projets de renouvellement urbain

Il est important de souligner que contrairement à certains discours sur cette question, les comportements des habitants ne sont pas les principaux facteurs qui génèrent la dégradation des quartiers et une mauvaise gestion des déchets. La qualité de l'environnement et l'efficacité de la gestion ont des effets très importants sur les comportements des habitants. Ceux-ci respectent d'avantage les lieux requalifiés et faisant l'objet d'une gestion soignée (étude GUP CGET).

Ainsi, les projets de renouvellement urbain ont eu des impacts particulièrement positifs sur le sujet de la propreté et de la gestion des déchets. Le rapport du CGET sur la GUP confirme ce constat : « *Nous avons pu constater une amélioration significative de l'entretien et de la propreté des espaces publics et des immeubles et une réduction des sources d'insécurité ce qui confirme les résultats des évaluations de la qualité socio-urbaine des sites générés par les PRU* ».

Cette amélioration de la propreté participe alors à l'amélioration globale de l'ambiance des quartiers et à une appropriation plus positive des espaces publics. En effet, une meilleure collecte des déchets et un meilleur entretien des espaces publics et des espaces verts ont un impact positif en matière de sécurisation passive des quartiers.

Selon les acteurs locaux, ces améliorations en matière de tri des déchets et de propreté ont permis une diminution significative des actes de vandalisme, et participent donc à un meilleur sentiment de sécurité des habitants. Par exemple, les incendies de poubelle ont significativement diminué suite à l'implantation de locaux de stockage ou de bacs enterrés à l'extérieur des immeubles, souvent en bordure de rue. En plus d'améliorer le sentiment de sécurité et d'améliorer le cadre de vie perçu par les habitants, ces solutions de stockage dans des abris ou de containers enterrés améliorent l'hygiène et diminuent les risques d'exposition à des vapeurs toxiques résultant des incendies de poubelles en pieds d'immeubles ou dans les sous-sols.

Les retours d'expérience du PRU en matière de gestion des déchets permettent néanmoins de soulever quelques points de vigilance. Certaines erreurs de conception ont en effet créé de nouvelles situations pouvant nuire à la propreté et donc à l'image d'un quartier. Dans le cas des containers enterrés, on peut noter :

- La taille des trappes doit être adaptée pour des sacs de 50L et les fréquences de ramassages étudiées finement pour éviter des dépôts au pieds des containers ;
- L'implantation des containers doit également être étudiée afin d'éviter aux habitants de faire un détour pour déposer leurs ordures ménagères ;
- Il vaut mieux éviter les plantations à proximité des containers car elles sont trop souvent piétinées et cela participe à une impression de mauvais entretien du quartier.

Par ailleurs, si l'impact réel en termes de santé et de bien-être est difficilement quantifiable, traiter de l'enjeu des déchets et de la propreté constitue néanmoins une action concrète, rapide et visible pour les habitants. Ainsi, dans les PRU, la propreté des quartiers est l'avancée la plus directement détectable sur les sites étudiés par l'étude du CGET. Elle a ainsi un impact direct sur l'image qu'ont les habitants et les usagers du quartier.

### Sentiment de propreté, sentiment multisensoriel

La propreté d'un site ne doit concerner que l'activité humaine (détritus, ordures ménagères, tri) pour ne pas basculer dans une propreté excessive qui ne laisserait pas la nature s'exprimer. Ainsi, la propreté d'un espace de doit pas aboutir à un aspect aseptisé des lieux.

Mais au-delà des critères objectifs définissant la propreté, le sentiment de propreté est quant à lui multisensoriel : il relève de la propreté olfactive, sonore, mais aussi de la qualité des revêtements, des lumières, de la fréquentation des espaces, des usages, etc... Il s'agit alors de penser les espaces dans leur globalité. Par exemple, le flux automobile doit être pensé comme perturbant fortement la propreté olfactive et auditive. Ainsi, en plus de critères « tangibles » comme les actes d'incivilités, les déjections canines, les tags (même si les avis divergent sur ce sujet), les encombrants, les détritus, etc., beaucoup d'autres éléments relevant plus du ressenti et de l'ambiance d'un lieu influent sur le sentiment de propreté : la morphologie de l'espace, la vétusté des bâtiments et des espaces publics, l'architecture etc. D'autres critères comme la pollution peuvent également avoir un impact sur la propreté ressentie d'un espace.

Par ailleurs, tous ces éléments ne doivent pas être analysés indépendamment de leur contexte et « *de qui s'exprime sur quoi* ». Le jugement porté par certains habitants en termes de propreté dépend en effet aussi de leur « seuil de tolérance » et de l'appréciation qu'ils ont du site étudié : plus un espace est apprécié moins la propreté est perçue comme une problématique importante.

---

## Bibliographie

*Propreté globale de l'espace public et sentiment de bien-être, Dossier n°2 : résultats des expérimentations méthodologiques conduites sur La Part Dieu et les Rives de Saône, Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise, Charrier L. et Gorre L., 2012, 174p.*

*Exploration de l'effet de la salubrité du logement et de l'environnement bâti sur la santé mentale et le bien-être, Brouillard F., 2017, 108p.*

*Effets de la rénovation urbaine sur la gestion urbaine de proximité et la tranquillité publique, CGET, 2016, 166p.*

---

## Constats

La problématique de la propreté et de la gestion des déchets n'avait initialement pas été envisagée pour faire partie des sujets traités par l'EIS. Au terme de la formation-action de septembre 2019, elle s'est révélée être un sujet important.

Pour les habitants, régulièrement confrontés aux incivilités et à une image dégradée du quartier, ce sujet était primordial.

On observe peu de nuisances olfactives au sein du quartier mais beaucoup de détritrus et de déjections canines. Les travaux de rénovation de façade des immeubles menés pendant la réalisation de l'étude accentuent « l'effet de saleté ».

La gestion des déchets et des encombrants souffre également d'un déficit de gestion : les locaux poubelles en sous-sols des immeubles sont dégradés et certains habitants s'y sentent peu en sécurité, les bacs de tri sélectifs sont éloignés des habitations (les habitants doivent traverser une rue avec beaucoup de circulation et des passages piétons peu marqués et peu respectés pour s'y rendre), ce qui ne favorise pas le tri.

Certaines actions comme le projet de bacs à compost en pieds d'immeubles et un travail avec les enfants des écoles situées à proximité pour ramasser les déchets permettent néanmoins une sensibilisation en la matière et de meilleures pratiques.

## Impacts du projet

Le projet n'est pas encore arrêté sur les nouveaux modes de gestion des déchets : la décision de proposer des points d'apports volontaire enterrés n'a pas encore été actée à l'échelle de la Ville de Niort et de son agglomération.

Si de tels équipements étaient mis en place, les impacts seraient globalement positifs avec la prise en compte de points de vigilance importants sur le nombre de points d'apports, leur dimensionnement et leurs localisations.

Aussi, la création de nouveaux espaces publics avec des usages dédiés, s'ils sont pensés avec les habitants, devraient permettre une meilleure appropriation du quartier et une meilleure image, ce qui devraient probablement limiter les dégradations et incivilités.

Le projet de compost en pieds d'immeubles porté par l'association Vent d'Ouest devrait également permettre d'améliorer l'image du quartier, s'il se place comme site de référence pour l'agglomération qui souhaite se lancer dans cette démarche. Son utilisation, en lien avec les jardins partagés et des plantations individuelles des habitants pourra également favoriser l'agriculture urbaine et donc des comportements de vie sains en matière d'alimentation.

# LES RECOMMANDATIONS DE L'EIS

## Pour concevoir des pieds d'immeubles favorable au bien-être des habitants et des acteurs du quartier

L'analyse de situation du quartier du Pontreau et des différentes composantes du projet d'aménagement des pieds d'immeubles a permis de mettre en exergue les impacts potentiels sur la santé physique et mentale des futurs usagers. A terme, l'aménagement des pieds d'immeubles est une opportunité pour concentrer en un lieu ouvert des réponses à une multiplicité de problématiques de santé : promotion de l'activité physique, développement d'espaces de rencontre et de détente, proximité à la nature, esthétique du paysage, attractivité des pratiques culturelles et sportives, renforcement des cheminements actifs.

Les principaux enjeux ont concerné principalement le fait de garder/préserver/valoriser la place du végétal au sein du quartier. Elle aura aussi mis en avant la nécessité de travailler en concertation avec les attentes des habitants et des parties prenantes du quartier (pharmacien, bailleur social, services de santé, personnels éducatifs et scolaires, commerçants, représentants associatifs – sportifs et culturels). Cette concertation doit prendre des formes innovantes pour aller à la recherche des populations « invisibles ». Celles et ceux qui ne « s'expriment pas lors des réunions publiques », ou encore « moins à l'aise avec la langue française ». Enfin, une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité en charge du projet doit s'instaurer pour que chacun puisse « objectiver » les projets par le prisme de la santé. Cela représente de nouveaux modes de concertation et peut mettre en exergue des confrontations de priorités (économiques, sociales, environnementales).

Les recommandations ont été co- construites avec les membres du comité technique et l'équipe évaluatrice. Ceci a conduit à formuler 24 recommandations à intégrer dans les futures orientations programmatiques.

Ensuite, les différents enjeux de l'EIS ont été présentés au groupe décisionnel. A l'issue de cette présentation, il a été demandé aux membres du groupe décisionnel de voter sur la mise en application des recommandations (cf. Annexes).

Les recommandations opérationnelles s'articulent autour de 4 idées fortes, pour chacun des déterminants de santé :

**ESPACES PUBLICS ET PRATIQUES SOCIALES → favoriser la co-conception des espaces publics et concentrer les efforts sur des aménagements ludiques et sportifs.**

**ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE → Inscire la place du végétal comme facteur d'identité du quartier et la relier aux autres espaces « ressources » de la ville**

**MOBILITES ET DEPLACEMENTS → Ajuster la place accordée aux stationnements en pied d'immeubles aux personnes les plus en besoin.**

**DECHETS, PROPRETE ET HYGIENE → Inscire la gestion des déchets dans une logique de «réduction-récupération » à tous les niveaux.**

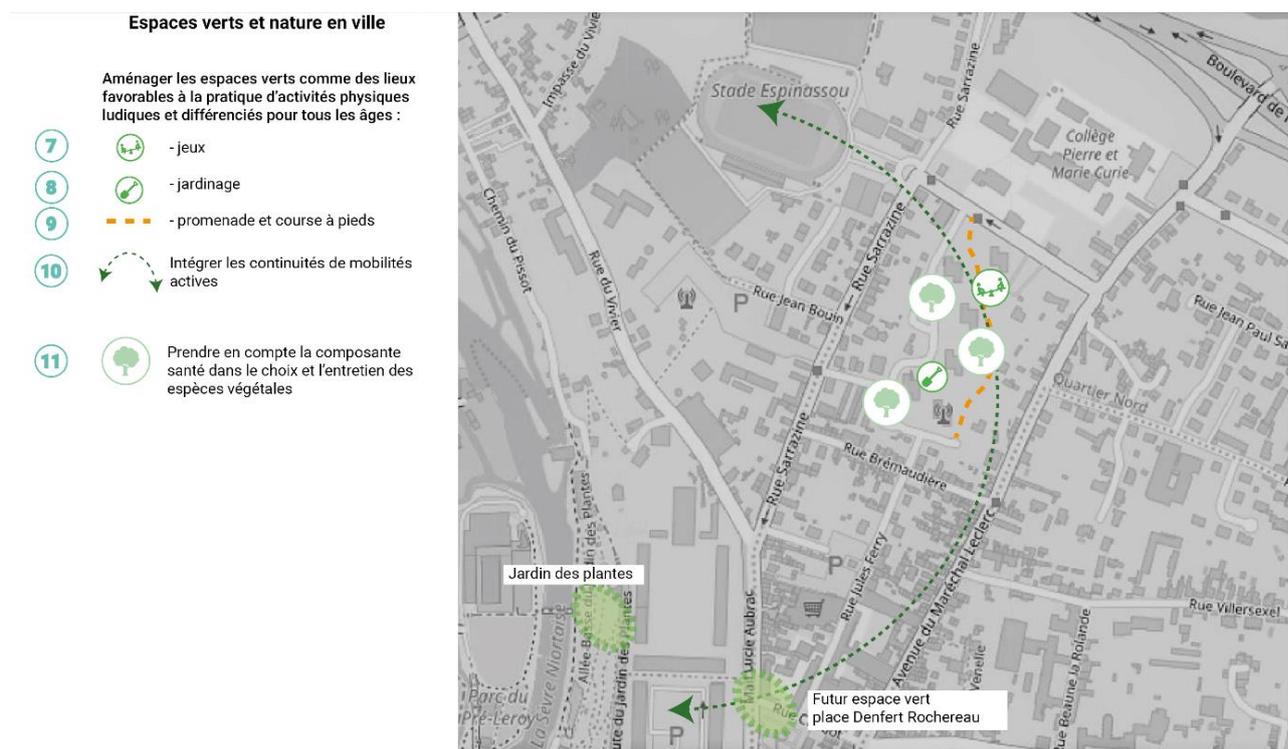
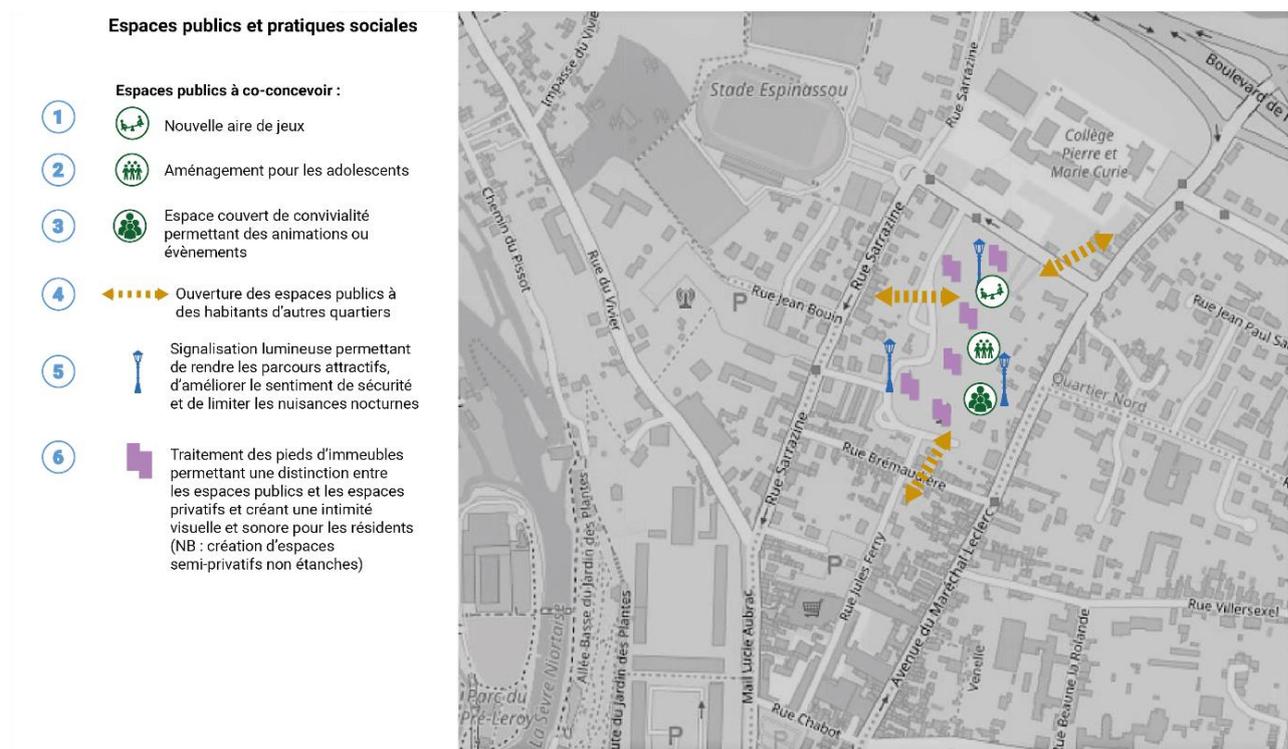
De manière transversale, elles sont complétées de recommandations d'ordre général utiles pour assurer une gestion de chantier « propre », et d'ordre stratégique pour la prise en compte effective des habitants dans la co-conception des espaces.

## Présentation synthétique des 24 recommandations :

<b>Espaces publics et pratiques sociale</b>	<b>Idée directrice : favoriser la co-conception des espaces publics et concentrer les efforts sur des aménagements ludiques et sportifs</b>
R.1	▶ Proposer une nouvelle aire de jeux pour enfants adaptée à leurs attentes et attractive. Idée de parcours ludique intégré aux espaces verts.
R.2	▶ Mobiliser un groupe d'adolescents sur la conception des aménagements et des animations du quartier. Constituer ce groupe en s'appuyant sur les acteurs locaux déjà en contact avec eux (CSC, association M'Békélé, associations sportives, Mission Locale).
R.3	▶ Envisager des espaces de convivialité couverts afin d'offrir des possibilités de pratiques plus accessibles sur les périodes de pluies et les périodes estivales pour des pratiques ombragées.
R.4	▶ Penser des espaces publics qualitatifs, attractifs et ouverts aux habitants des autres quartiers de la ville.
R.5	▶ Développer une signalisation lumineuse permettant de rendre les parcours attractifs, d'améliorer le sentiment de sécurité et de limiter les nuisances nocturnes.
R.6	▶ Traiter les pieds d'immeubles permettant une distinction des espaces publics et des espaces privés et créant une intimité visuelle et sonore pour les résidents.
<b>Espaces verts et nature en ville</b>	<b>Idée directrice : Inscrire la place du végétal comme facteur d'identité du quartier et la relier aux autres espaces « ressources » de la ville</b>
R.7	▶ Prévoir des aménagements favorables à la pratiques d'activités physiques.
R.8	▶ Aménager les espaces verts du Pontreau comme des lieux favorables à la pratique de jardinage.
R.9	▶ Intégrer les continuités de mobilité active (à pied / vélo..., en s'intégrant dans une trame verte plus large que le projet).
R.10	▶ Soutenir des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique du vélo (atelier d'apprentissage + sécurisation).
R.11	▶ Prendre en compte la composante santé dans le choix et l'entretien des espèces végétales.
<b>Mobilités et déplacements</b>	<b>Idée directrice : Ajuster la place accordée aux stationnements en pied d'immeubles aux personnes les plus en besoin</b>
R.12	▶ Intégrer des places de stationnement « dépose-minute » réservées aux personnes à mobilité réduite et aux personnes accompagnées de jeunes enfants.
R.13	▶ Créer un emplacement spécifique réservé aux activités de bricolage et de mécanique automobile.
R.14	▶ Créer des espaces de stationnements « verts » pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains.
R.15	▶ Mailler le quartier par des points de signalisation et jalonnement d'itinéraires favorisant les mobilités douces (vers les transports en commun, lieux d'activité physiques, etc.).
R.16	▶ Prévoir des modalités de ralentissement de vitesse (points noirs)

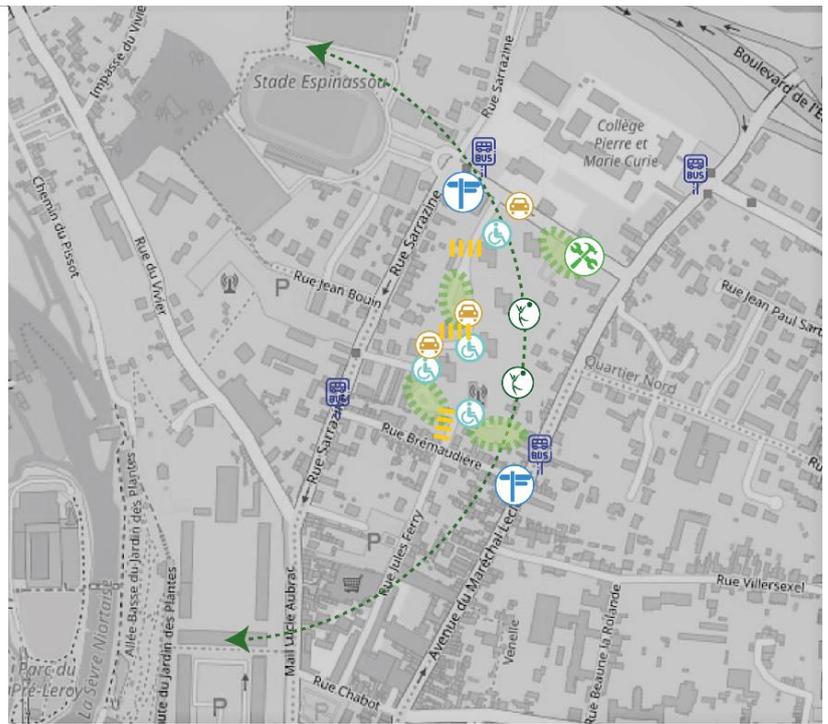
	identifiés entre les tours et l'accès au pôle médical et à proximité de l'école Coubertin).
R.17	► Repenser et redessiner les marquages des passages piétons en partenariat avec les habitants et/ou un collectif d'artistes.
R.18	► Intégrer des aménagements urbains favorables à la pratique sportive en reliant les principaux points ressources du quartier (stade, jardin des Plantes, les groupes scolaires ...)
<b>Déchets, propreté et hygiène</b>	<b>Idée directrice : Inscrire la gestion des déchets dans une logique de «réduction-récupération » à tous les niveaux.</b>
R.19	► Soutenir le projet de compost en pieds d'immeubles et en faire un site de référence pour l'agglomération.
R.20	► Penser le positionnement des points d'apports volontaires (ordures ménagères et tri sélectif) pour rendre leur accès simple et sécurisé ; Prévoir au moins deux points d'apports enterrés
R.21	► Envisager la création d'une recyclerie en concertation avec les habitants et acteurs associatifs du quartier. Mettre en place un système d'aide « entre voisins » pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de pouvoir être soutenu dans la prise en charge des encombrants.
<b>Recommandations transversales</b>	
R.22	► Poursuivre et développer la co-conception des espaces et projets avec les habitants pour en faciliter l'appropriation.
R.23	► Proposer des interventions limitant les nuisances provoquées par de mauvais usages des espaces publics (GUP, cohésion sociale).
R.24	► Assurer une gestion de chantier « propre » et favoriser l'appropriation des espaces publics pour limiter les dégradations et incivilités (GUP, cohésion sociale).

# Présentation cartographique des recommandations :



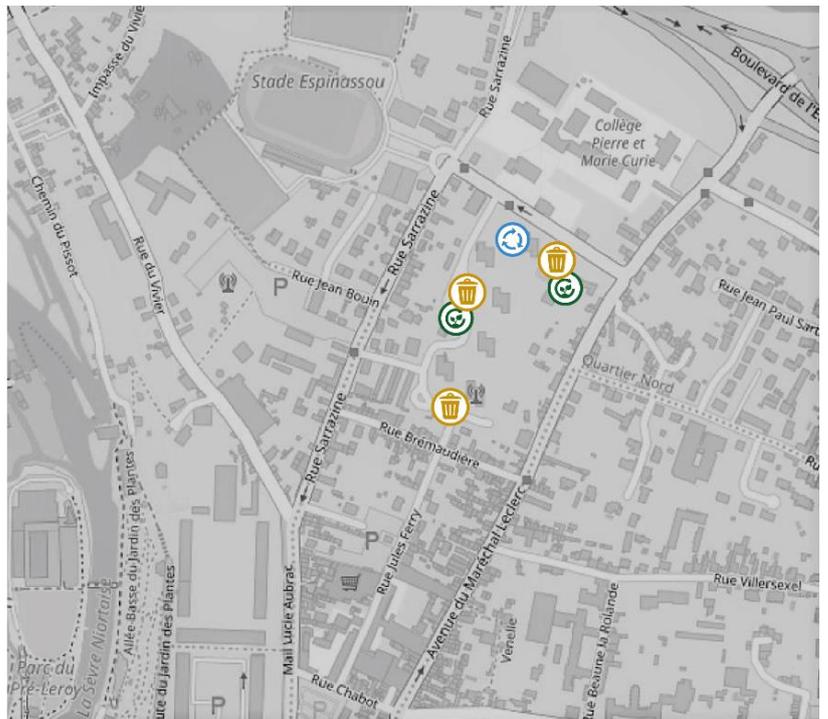
### Mobilités et déplacements

- 12  Places de stationnement dépose-minutes pour PMR et personnes accompagnées de jeunes enfants
- 13  Emplacement réservé aux activités de bricolage et de mécanique automobile
- 14  Créer des espaces de stationnement «verts»
- 15  Signalisation et jalonnement d'itinéraires favorisant les mobilités douces (vers les transports, les lieux d'activité physique, etc.)
- 16  Modalités de ralentissement de la vitesse
- 17  Repenser et redessiner les marquages des passages piétons en partenariat avec les habitants et/ou un collectif d'artistes
- 18  Aménagements urbains favorables à la pratique sportive reliant les principaux points ressources du quartier (jardin des plantes, stade, groupes scolaires etc.)



### Déchets propreté et hygiène

- 19  Projet de compost en pieds d'immeubles
- 20  Points d'apports volontaires
- 21  Envisager la création d'une recyclerie



## R1. Proposer une nouvelle aire de jeux pour enfants adaptée à leurs attentes et attractive. Idée de parcours ludique et sportif intégré aux espaces verts.

La santé et l'inclusion sociale sont des éléments clés dans la conception de cette future aire de jeux. Son positionnement et sa déclinaison devront prendre en compte les attentes des deux groupes scolaires environnants. Construire un parcours ludique et sportif implique de le penser à la fois sur le court terme, au regard des besoins existants, mais également sur le long terme, compte tenu de sa durée de vie. Cet espace devra être en mesure d'évoluer et de s'adapter aux évolutions de la demande sportive et sociale.

Cette recommandation doit s'envisager comme une réflexion sur les parcours et les petites installations sportives qui pourraient voir le jour sur le quartier afin que l'accès aux activités physiques soit facilité pour tous. Un parcours intégrant les stade Espinassou peut être une hypothèse de travail.

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles/ Conditions de réussites
<p><b>Créer des agrès fitness/équilibre autour des jeux d'enfants situé dans les espaces arborés et pouvant donner accès vers l'école.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner des matériaux de construction, de revêtement et du mobilier peu émissifs en polluants connus et non nocifs ;</li> <li>• Inclure la prise en compte de critères d'éco-conditionnalité (environnementaux et sanitaires) dans les marchés publics ;</li> <li>• Réduction de l'usage des plastiques (limitation de l'exposition aux perturbateurs endocriniens) ;</li> <li>• Se questionner sur les pratiques des publics les plus éloignés des activités physiques et sportives ;</li> <li>• Envisager la modularité des activités et la cohabitation des publics.</li> </ul>
<p><b>Illustrations inspirantes /acteurs ressources</b></p> <p><b>Ateliers APPROCHE.S ! (atelier d'urbanisme)</b></p>	 <p>The collage consists of three photographs. The top-left photo shows a playground area with a wooden structure and many people, with the text 'LES MONTAGNES 2016' overlaid. The top-right photo shows several people, including a man in a yellow cap, working on a wooden structure. The bottom photo shows a group of people, including a man in an orange shirt, holding blue balloons in a park-like setting.</p>

**Décision du groupe  
décisionnel**

4 votes sur 6 pour cette recommandation, 1  
abstention.

M. Six propose de préférer une mutualisation  
avec l'école Pierre de Coubertin.

## R2. Mobiliser un groupe d'enfants/adolescents sur la conception des aménagements et des animations du quartier.

L'objectif est ici d'intégrer des enjeux de cohésion sociale tout en étant attentif à des dimensions sécuritaires. La création de conditions favorables à la participation citoyenne ne signifie en aucun cas d'imposer aux jeunes une quelconque implication dans les projets. Toutefois, les initiatives innovantes en matière de participation montrent les bénéfices pour la vie d'une communauté locale.

En associant des enfants/adolescents du quartier, l'idée est de poser les bases d'une fréquentation active des espaces, en intégrant des animations et des mobiliers propices à des activités conviviales (événements via des associations sportives ou culturelles ou les services de la ville).

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
<p><b>Associer les jeunes (enfants et adolescents) en amont du projet et à chaque étape de transformation du quartier, pour favoriser leur appropriation des lieux.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un diagnostic des usages et des attentes (<i>« Pour penser à des choses qu'on n'avait pas vraiment anticipées, mais qui auront un impact sur l'utilisation et la fréquentation des lieux »</i>) ;</li> <li>• Constituer ce groupe en s'appuyant sur les acteurs locaux déjà en contact avec eux (Centre socio-culturel, association M'Békélé, associations sportives, Mission Locale) ;</li> <li>• Susciter un espace de rencontre grâce aux enfants sur des temporalités courtes (vacances scolaires, événements sportifs, culturels...)</li> <li>• Assurer des conditions de pratiques mixtes / intergénérationnelles : par exemple, l'implantation d'un espace de jeux pour enfants peut être couplé à des propositions d'activités pour les parents / grands parents qui les accompagnent ;</li> <li>• Sensibiliser au partage de l'espace public ;</li> <li>• Promouvoir des modes de déplacements actifs (marche, vélo, roller, trottinette, etc.) ;</li> <li>• Accueillir le jeu, les parcours sportifs, une école du vélo....</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <p><b>Ateliers APPROCHE.S ! (atelier d'urbanisme)</b></p>	

**Décision du groupe  
décisionnel**

4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2  
abstentions.

### R3. Envisager des espaces de convivialité couverts afin d'offrir des possibilités de pratiques plus accessibles sur les périodes de pluies et les périodes estivales pour des pratiques ombragées.

S'adapter à des températures plus élevées est devenu une priorité, particulièrement dans les villes ou quartiers qui présentent des conditions d'exposition aggravée par les îlots de chaleur urbain. Au-delà des aspects de réchauffement climatique, l'objectif est ici de prévoir un ou plusieurs espaces qui permettent la fréquentation des lieux en période estivale mais aussi en périodes de pluie.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>En lien avec la nature, créer un espace ouvert qui puisse permettre la halte, donner le temps à la rencontre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir des matériaux en bois de préférence ;</li> <li>• Implanter ce kiosque dans la continuité d'un cheminement piéton (vers le chemin de l'école, vers le chemin des points d'apports volontaires, vers les points de compostage...).</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Source : Jardin des Lakas- Pornic</li> <li>- Approche.s</li> <li>- Les défis du bois 3.0 (Fordaq.com)</li> </ul>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>3 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 absence. Mme Lefèbvre et M. Six se questionnent sur cette recommandation, du fait des risques de nuisances tardives.</p>

## R4. Penser des espaces publics qualitatifs, attractifs et ouverts aux habitants des autres quartiers de la ville.

Le réaménagement des espaces verts du Pontreau va influencer son utilisation et son appropriation. Un mauvais choix d'implantation risque de n'attirer qu'une faible part d'habitants et d'engendrer une faible présence en cœur de quartier. La nature des cheminements proposés et des aménagements prévus sera un facteur d'attractivité déterminant. La stratégie d'investissement des lieux doit pouvoir articuler deux dimensions :

- La diversité des personnes et des usages associés : élèves des deux écoles, parents, habitants, commerçants, clients de l'Intermarché...
- L'intensité de pratique : de la simple traversée à une fréquentation plus régulière.

En parallèle, il convient de veiller à la temporalité de la fréquentation, de manière à bien articuler les activités avec le besoin de calme et de repos nécessaire pour le voisinage. Dans cette optique, nous proposons une stratégie de « pollinisation de l'espace ». Il s'agit de rassembler plusieurs typologies d'espaces qui s'inscrivent en complémentarité.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>Mise en place d'une politique de communication spécifique destinée à valoriser les atouts du quartier à travers des actions sportives, culturelles, festives.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'une stratégie de communication à engager avec les habitants, les services de la ville mais aussi les acteurs sportifs (Espinassou) et commerciaux (Intermarché) ;</li> <li>• Impulser une nouvelle attractivité en direction des habitants « hors quartier » en s'appuyant sur les atouts du Pontreau : sa jeunesse, sa diversité (inter-culturalité), sa proximité avec la nature ;</li> <li>• Promouvoir l'activité physique dans l'ensemble du quartier.</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources :</b></p> <p><b>JARDIN DES LAKAS</b>  <b>Rue Joseph Rousse</b>  <b>44770</b>  <b>LA PLAINE SUR MER</b>  <b>Jardin des Lakas - ©</b>  <b>Claudia CASSANO</b></p>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</p>

R5. Développer une signalisation lumineuse permettant de rendre les parcours attractifs, d'améliorer le sentiment de sécurité et de limiter les nuisances nocturnes.

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
<p><b>Développer un mobilier urbain intégrant un système d'éclairage permettant aux personnes âgées et personnes en situation de handicap de circuler aux abords des pieds d'immeubles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en compte les dispositions relatives à <u>l'Arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction</u></li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <p>(Crédit image : société Sotralinox – Design Espaces)</p>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>5 votes sur 6 pour cette recommandation. M. Six demande à être vigilant sur les horaires d'éclairage.</p>

## R6. Traiter les pieds d'immeubles permettant une distinction des espaces publics et des espaces privatifs et créant une intimité visuelle et sonore pour les résidents.

Les attentes des ménages en matière d'habitat se structurent selon un compromis « recherche d'intimité / recherche du vivre ensemble et de la proximité des services ». Au sein de cet arbitrage, pour se sentir bien dans leur logement, sphère la plus intime de l'habitat, l'expression des habitants portent de plus en plus sur la recherche de l'intimité, que ce soit au sein du logement (conception interne favorisant l'isolement des pièces de jour et de nuit, des espaces parents / enfants) ou dans son rapport à l'extérieur (prime aux logements sans vis-à-vis, isolés des nuisances extérieures : bruit, passage dans la rue...). Dans cette logique, les logements donnant en rez-de-chaussée sur un espace commun fréquenté sont globalement moins recherchés (à logement équivalent, dévalorisation immobilière de 10% à 20% pour un logement situé au rez-de-chaussée par rapport à un étage intermédiaire). Dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, cette problématique de dévalorisation des logements en rez-de-chaussée a constitué un des facteurs du développement des stratégies de résidentialisation d'immeubles observables depuis 10 à 15 ans.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>En concertation avec les habitants concernés, expérimenter un programme favorisant la recherche d'intimité pour les logements en Rdc</b></p>	<p>Proposer une stratégie favorisant l'attente d'intimité des locataires en rez-de-chaussée qui s'articulerait autour de réponses aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intimité visuelle : limiter les vis-à-vis de l'extérieur vers les logements en rez-de-chaussée (films miroirs sans tain, survitres opacifiants, jardinières, vitrage des balcons...) ;</li> <li>• Intimité sonore : création d'un espace extérieur privatisé, servant de « sas » et permettant d'éloigner le passage extérieur ; effet de masque sonore (fontaine, mur végétal, cloison anti-bruit...) ;</li> <li>• Sécurité : sécurisation des vitrages sur rue et espaces verts, interphone... ;</li> <li>• Les solutions à développer seront à travailler avec les habitant.es concerné.es, avec une adaptation aux spécificités techniques et d'environnement de chaque immeuble ;</li> </ul>
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</p>

## R7. Prévoir des aménagements favorables à la pratique d'activités physiques

L'objectif est de prévoir des usages de proximité dans le cœur du quartier avec l'installation de jeux pour enfants et des vues paysagère de qualité. Par sa position géographique au croisement de trois établissements scolaires, c'est un espace idéal pour les familles avec enfants. Il est susceptible de favoriser des pratiques autonomes dès le plus jeune âge et de diminuer l'anxiété de contrôle et le stress de la surveillance que peuvent ressentir les adultes. Bordé d'équipements sportifs, éducatifs et de santé, l'appropriation des espaces est susceptible d'être encadrée et guidée par ces services, qui sont des outils efficaces de prévention de conflits sur l'espace public.

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser à du mobilier accessible pour les plus jeunes ;</li> <li>• Prévoir des dispositifs de sport/santé ;</li> <li>• Anticiper l'appropriation par les femmes, soit en développant des mobiliers préférentiels et adaptés pour les femmes, soit en les associant aux choix de localisation.</li> <li>• Penser à des horaires d'utilisation larges et à des dispositifs d'éclairage qui permettent une fréquentation aussi bien par les actifs que par les jeunes et les retraités ;</li> <li>• Transformer en « points santé » les activités physiques de la vie quotidienne (panneaux interactifs, parcours santé...);</li> <li>• Elaborer et transmettre un questionnaire aux parents sur les espaces de jeux.</li> <li>• Associer les acteurs locaux pour Imaginer des activités qui favorisent le lien social ;</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <p><b>Ville de Genève – programme Proxisport</b></p>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</p>

## R8. Aménager les espaces verts du Pontreau comme des lieux favorables à la pratiques de jardinage

L'activité de jardinage favorise les contacts et les échanges et améliore la qualité de vie. En tant qu'espace d'expérimentation avec la nature, cet espace pourra accueillir des activités pédagogiques et récréatives qui viendront compléter des enseignements scolaires (écologie, botanique, santé, alimentation, cuisine, biologie...) et accroître l'esprit d'initiative, le travail en équipe et la patience.

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
<p><b>Intégrer des espaces de jardinage dédiés aux enfants des groupes scolaires (De Coubertin et Ferry) et aux habitants du quartier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cohérence avec le projet pédagogique des deux groupes scolaires, les objectifs de ce lieu seront de créer aux abords du groupe scolaire un environnement agréable ; de responsabiliser et rendre autonome les élèves dans les différentes tâches dédiés à cet espace (entretien, mise en terre, arrosage, récolte) ; découvrir et redécouvrir le contact avec la terre avec les habitants du quartier (mémoire, souvenir, dextérité,) ;</li> <li>• Travailler sur l'ouverture du quartier aux usagers extérieurs (nouveaux résidents, patients du cabinet médical, clients des commerces, élèves et parents d'élèves d'autres écoles...).</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ville de Montreuil</li> <li>- Copenhague</li> <li>- Couronnes</li> </ul>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</p>

## R9. Intégrer les continuités de mobilité active (à pied / vélo..., en s'intégrant dans une trame verte plus large que le projet).

Penser inclusion à travers le déplacement renvoie aux problématiques d'accessibilité des publics à mobilité réduite. Si du relief est introduit dans l'aménagement de l'espace, les espaces verts du Pontreau doivent pouvoir être traversés de façon plate et linéaire. Un dispositif de signalétique universelle peut être imaginé : il favoriserait la fréquentation par les personnes aveugles ou souffrant de handicap cognitif ou psychique. La sécurisation des cheminements pour les enfants est aussi un aspect à prendre en compte pour favoriser leur mobilité : tracé bien défini et mobiliers de « plots » et « barrières » pour orienter les enfants, cheminements ouverts permettant un contrôle visuel de l'espace par les parents qui traversent le Pontreau, stratégie d'éclairage pour les déplacements nocturnes, etc...

L'objectif est enfin de définir une signalétique incitative à la pratique des mobilités actives (marche, vélo, roller, trottinette...) pour accéder aux principaux services et ressources au sein du quartier. Il a été établi que sur les trajets de la vie quotidienne, le critère de la connaissance des « temps de parcours » détermine clairement le choix modal ; informer sur les temps de parcours incite à marcher, utiliser le vélo, en montrant que des lieux d'intérêt sont « moins loin qu'on ne le pense ».

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
<p><b>Mise en place d'une signalétique à la fois verticale et horizontale « mobilités actives » sur le quartier et ses abords</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mailler le quartier par des points de signalisation indiquant l'orientation et les temps de déplacement à pied / vélo vers les principaux points d'intérêts du quartier (équipements publics) et au-delà (notamment pour la signalisation des itinéraires vers des espaces verts et lieux d'activité physique voisins comme le stade Espinassou) ;</li> <li>• Procéder en plusieurs étapes : prévoir une phase de test des indications d'itinéraires proposés, avant finalisation (par retour des usagers) ; intégrer le principe d'une évolution en fonction des futurs aménagements dans le quartier ;</li> <li>• Inscire la recommandation dans une démarche plus large de communication sur l'intérêt « santé » des mobilités actives ;</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Grenoble ; Guide méthodologique « Mise en place d'une signalétique piétonne »</li> </ul>	<p>Ville de Grenoble :</p> 

**Décision du groupe  
décisionnel**

5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.  
Mr SIX demande à être vigilant sur les vols dans les caves.

## R10. Soutenir des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique du vélo (atelier d'apprentissage + sécurisation)

L'observation des pratiques et les rencontres avec les habitants du quartier convergent vers la même analyse : la pratique du vélo est rare sur le quartier, en particulier pour les jeunes.

Une pratique qui est confrontée à plusieurs difficultés : absence de voies cyclables de proximité, problématiques de pouvoir circuler en toute sécurité, disposer de lieux de rangement sécurisés et accessibles ; et parfois tout simplement savoir-faire du vélo.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>Développer les ateliers d'apprentissage à l'usage du vélo dans le quartier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une action d'apprentissage, complémentaire des aménagements en faveur de la place des circulations actives et d'une attention à la création de locaux pour les 2 roues ;</li> <li>• Construire des cabanes à vélo pour garer les vélos en sécurité en pied d'immeuble ;</li> <li>• Finalité de l'action : apprendre aux habitants à maîtriser la pratique du vélo, et au-delà d'apprendre à se repérer, s'appuyer sur la signalétique mise en place... ;</li> <li>• Cibler l'action notamment auprès du public jeune, notamment pour dans l'optique de pouvoir se rendre en vélo au collège, au Centre Du Guesclin ou vers d'autres lieux ressources du quartier ;</li> <li>• S'appuyer, pour réaliser ces ateliers d'apprentissage, sur le « terrain de jeu » que constitueront progressivement à l'avenir les aménagements favorisant la mobilité active au sein du quartier ;</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <p>Ville de Villeurbanne</p>	<p>Villeurbanne, ateliers vélo proposés par une association « Pignon sur Rue »: programme de 10 séances pour enseigner les bases et le perfectionnement de la conduite en vélo en milieu urbain, à destination des centres sociaux (action reprise dans le dossier « PIA » porté par l'ANRU pour les quartiers Buers et Saint-Jean).</p>
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</p>

## R11. Prendre en compte la composante santé dans le choix et l'entretien des espèces végétales (Source Réseau National de Surveillance Aérobiologique - RNSA)

Certaines espèces végétales possèdent un fort potentiel allergisant. Les plantes des milieux urbains, plus stressées, pollinisent davantage ce qui engendre la fixation de certaines substances polluantes aux particules de pollen et augmente le potentiel allergisant. La présence de pollens peut provoquer des réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, crises d'asthme...) chez les personnes prédisposées tout comme chez celles qui ne le sont pas. La réaction allergique dépend alors du type de pollen présent dans l'air (graminée, cyprès, peuplier, etc.) tout comme de sa quantité. L'allergie est une maladie chronique qui affecte la qualité de vie des personnes : les principales conséquences sur la vie quotidienne sont une restriction des activités courantes, des troubles du sommeil, une altération de la vigilance.

Deux facteurs sont particulièrement à prendre en compte : Le potentiel allergisant des espèces choisies et l'abondance de pollens produits. Ces éléments déterminent une partie du risque allergique d'exposition qui dépend également de la situation géographique et de la météorologie.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>Intégrer la problématique santé dans l'aménagement des espaces verts</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier des plantes peu allergisantes (cf. Guide d'information « Végétation en ville » -RNSA)</li> <li>• Favoriser la mixité végétale bénéfique à la biodiversité (ex: la lavande est un excellent répulsif des fourmis et pucerons);</li> <li>• Limiter les risques d'incendie (exemple: chêne vert versus sapin).</li> <li>• Choisir des plantes peu exigeantes en eau comme les conifères ou les pins</li> <li>• Contrôler les espèces envahissantes en adoptant des stratégies appropriées de gestion, d'entretien et de jardinage (ex : vigilance à la présence d'ambrosie)</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Strasbourg, ça pousse : Capitale de la biodiversité</li> <li>• Lyon : Aménagement de la rue Garibaldi</li> <li>• Réseau National de Surveillance Aérobiologique : <a href="https://www.vegetation-en-ville.org/que-faire/le-potentiel-allergisant/">https://www.vegetation-en-ville.org/que-faire/le-potentiel-allergisant/</a></li> </ul>	

- [www.planteetcite.fr](http://www.planteetcite.fr)



**Décision du groupe  
décisionnel**

5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.

## R12. Intégrer des places de stationnement « dépose-minute » réservées aux personnes à mobilité réduite et aux personnes accompagnées de jeunes enfants.

L'aménagement de stationnements résidentiels aux pieds des immeubles représente un gain de confort pour les habitants mais peut néanmoins amener des problématiques ayant des impacts sur la santé et le bien être : formation d'îlots de chaleur, nuisances sonores, pollution...

Toutefois, le profil du des résidents du quartier (familles, personnes âgées) indique la nécessité de disposer d'espaces de stationnement permettant de faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite mais aussi des personnes accompagnées de jeunes enfants : déposer les enfants au sein d'un espace sécurisé, déposer ses courses sans avoir à traverser la rue, etc...

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>Intégrer des espaces de stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux parents accompagnés de jeunes enfants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver et valoriser les espaces verts en pied d'immeubles et conserver les stationnements en périphérie</li> <li>• Intégrer environ 3 places « dépose-minute » au pied de chaque immeuble pour permettre de déposer ses enfants, ou ses courses plus facilement</li> <li>• Rédiger un règlement en concertation avec les habitants pour favoriser une bonne utilisation de ces places et le partage de ces places</li> </ul>
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>4 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention, 1 vote contre.</p>

## R13. Créer un emplacement spécifique réservé aux activités de bricolage et de mécanique automobile

Des petits travaux de bricolage/mécanique ont régulièrement lieu sur les espaces de stationnement libres, ce qui peut provoquer des nuisances sonores, de propreté et de pollution, ainsi que des problématiques de sécurité (outils, pièces laissées au sol...).

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<b>Prévoir un emplacement réservé aux activités de bricolage et de mécanique automobile</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir un emplacement sécurisé pour ces activités</li><li>• S'appuyer sur des associations/groupes d'habitants pour animer cet emplacement (bonnes pratiques sur l'entretien et l'utilisation du lieu, échange de conseils, etc...)</li><li>• Rédiger un règlement en concertation avec les utilisateurs pour favoriser une bonne utilisation de cet espace (horaires, entretien...)</li></ul>
<b>Décision du groupe décisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 vote sur 6 pour cette recommandation, 5 abstentions.</li><li>• Plusieurs élus mentionnent les risques importants de nuisances et de pollutions, ainsi que la nécessité d'un accompagnement humain.</li></ul>

## R14. Créer des espaces de stationnements « verts » pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains

A l'échelle du quartier, le besoin d'espaces de stationnement reste important. Un enjeu à prendre en compte : la capacité des espaces de stationnement lors des matchs de Rugby à Espinassou. A l'échelle du Pontreau, le stationnement représente une surface non négligeable, le plus souvent imperméabilisé. Lors du diagnostic partagé avec les habitants, la qualité et les conditions d'accessibilité de ces espaces reste limitée. Tout en conservant l'usage principal de stationnement, le traitement paysager des aires de stationnement peut permettre de répondre à plusieurs ambitions. En voici quelques approches :

- Les concevoir comme des lieux d'interface et d'intermodalité;
- Résorber les coupures spatiales dans le tissu urbain ;
- Considérer que ce sont des espaces du quotidien participant à la qualité du cadre de vie ;
- Conserver une certaine perméabilité des sols et lutter contre les îlots de chaleur.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<p><b>Adapter l'aménagement des aires de stationnements aux enjeux du réchauffement climatique.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter l'utilisation de dalles engazonnées ;</li> <li>• Etudier la mise en œuvre du coefficient de surface éco-aménageables (Une valeur écologique peut être fixée pour chaque type de surface, selon leur efficacité à préserver la biodiversité.) ;</li> <li>• Nouvel outil introduit par la loi ALUR (2014) : « Le règlement peut imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, éventuellement pondérées en fonction de leur nature, afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville. ».</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p> <p><b>Crédit photo : Bimobject - Fondation fertile O2D pour stationnement VL.</b></p>	
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<p>5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</p>

## R15. Mailler le quartier par des points de signalisation et jalonnement d'itinéraires favorisant les mobilités douces (vers les transports en commun, lieux d'activité physiques, etc.)

Les éléments précisant la typologie des recommandations opérationnelles sont situées dans la recommandation R9.

<b>Décision du groupe décisionnel</b>	4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.
---------------------------------------	---

## R16. Prévoir des modalités de ralentissement de vitesse (points noirs identifiés entre les tours et l'accès au pôle médical et à proximité de l'école Coubertin)

Quelques points noirs en termes de sécurité des piétons ont été identifiés au sein du quartier (notamment à proximité de l'école Coubertin et autour de l'accès au pôle médical) : de nombreux passages de voiture avec des vitesses supérieures aux limitations sont signalées par les habitants.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<b>Identifier les points noirs et installer des modalités de ralentissement de vitesse</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier avec les habitants et les représentants des groupes scolaires les points noirs en matière de sécurité des piétons</li><li>• Proposer et installer des modalités adaptées (zone apaisée, dos d'ânes...)</li></ul>
<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.

## R17. Repenser et redessiner les marquages des passages piétons en partenariat avec les habitants et/ou un collectif d'artistes.

En plus de la sécurisation des déplacements, la création de marquages de passages piétons innovants et créés avec les habitants/collectifs d'artistes permettent de rendre plus ludiques et attractifs les déplacements au sein et autour du quartier.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<b>Revisiter les passages piétons</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre les passages piétons ludiques grâce à des marquages au sols créatifs</li><li>• Organiser des partenariats avec des habitants pour repenser et redessiner les marquages des passages piétons</li><li>• Utiliser ces nouveaux marqueurs visuels pour promouvoir l'identité d'un parcours</li></ul>
<b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ville de Paris, 2019</li><li>• Snoopy et les Peanuts à Osaka, au Japon</li><li>• Miami Beach Crosswalks of Additive Color</li></ul>	  

<b>Décision du groupe décisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> <li>• M. Six s'oppose à ce que ce soit fait par un collectif d'artistes.</li> </ul>
---------------------------------------	---

## R18. Intégrer des aménagements urbains favorable à la pratique sportive en reliant les principaux points ressources du quartier (stade, jardin des Plantes, les groupes scolaires ...)

Les éléments précisant la typologie des recommandations opérationnelles sont situées dans la recommandation R7.

<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.
---------------------------------------	--

## R19. Soutenir de projet de compost en pieds d'immeubles et en faire un site de référence pour l'agglomération

La Communauté d'Agglomération du Niortais prévoit de développer les systèmes de composts à l'échelle de l'agglomération. Le projet de composts en pieds d'immeubles porté par l'association Vent d'Ouest pourrait servir d'expérimentation et devenir un site de référence pour le déploiement du système. Ce projet offre à la fois des solutions pratiques en termes de gestions des déchets pour les habitants et des possibilités de communication positive sur le quartier (à travers des publications institutionnelles ou le traitement médiatique).

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<b>Soutenir et accompagner le projet de compost en pieds d'immeubles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller au bon positionnement des bacs à compost : pas trop éloignés des points d'apports volontaire mais pas directement à proximité pour éviter les confusions, prévoir un cheminement adapté (tracé, revêtement) pour faciliter l'accès</li> <li>• Soutenir les projets faisant le lien entre agriculture urbaine, alimentation saine et le projet de compost</li> <li>• Communiquer autour de la mise en place et de la vie du projet (initiatives, etc.)</li> </ul>

**Décision du groupe  
décisionnel**

- 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.
- Mme Brémaud attire notre attention sur les risques d'odeurs par temps chauds.

## R20. Penser le positionnement des points d'apports volontaires (ordures ménagères et tri sélectif) pour rendre leur accès simple et sécurisé ; Prévoir au moins deux points d'apports enterrés.

Actuellement, les ordures ménagères sont déposées en bas des immeubles dans des locaux poubelle peu sécurisant pour les habitants et un point d'apport volontaire pour le tri sélectif est situé en extrémité du quartier, de l'autre côté de la route.

Pour favoriser l'usage des points d'apports volontaires et les bonnes pratiques en matière de tri, ceux-ci doivent être enterrés, accessibles aux résidents et bien dimensionnés.

<b>Déclinaison opérationnelle</b>	<b>Modalités d'intervention possibles</b>
<b>Adapter le positionnement et le dimensionnement des points d'apports volontaires aux usages des habitants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévoir des cheminements sécurisés et propres vers les points d'apports volontaires : revêtements, éviter l'herbe et les plantations directement autour des bennes (risque de dégradation et d'aspect « non entretenu »)</li><li>• Prévoir au moins deux points d'apports volontaires enterrés, de part et d'autres du quartier pour que tous les habitants, quelque soit leur immeuble puissent y avoir accès facilement et rapidement</li><li>• Bien étudier et adapter les besoins en termes de dimensionnement et de fréquence de ramassage pour favoriser l'utilisation de ces points d'apports et limiter les nuisances (dépôts d'ordures au pied des bennes)</li></ul>
<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.

## R21. Mettre en place des dispositifs d'entraide et d'accueil entre voisins

L'implication du conseil citoyen et de parents d'élèves démontrent déjà une mobilisation citoyenne forte dans la vie du quartier. Pour soutenir cette dynamique, d'autres leviers peuvent être imaginés, dans le sens d'expérimentations socialement innovantes.

Déclinaison opérationnelle	Modalités d'intervention possibles
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager la création d'une recyclerie en concertation avec les habitants et acteurs associatifs du quartier.</li> <li>• Mettre en place un système d'aide « entre voisins » pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de pouvoir être soutenu dans la prise en charge des encombrants</li> </ul>
<p><b>Exemples d'illustrations / acteurs et lieux ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La recyclerie de Villars de Lans (<a href="https://initiatives-vercors.fr/Suivi-d-initiative-Actus-de-la-recyclerie-de-Villard-de-Lans">https://initiatives-vercors.fr/Suivi-d-initiative-Actus-de-la-recyclerie-de-Villard-de-Lans</a>)</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maison du zéro déchet, Paris 75018 :</li> </ul> 
<p><b>Décision du groupe décisionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>• Mme Brémaud et M. Baudin attirent notre attention sur les moyens humains nécessaires pour gérer un tel projet.</li> </ul>

**Tableau des recommandations transversales :**

<p>► R22. Poursuivre et développer la co-conception des espaces et projets avec les habitants pour en faciliter l'appropriation</p>
<p>► R23. Proposer des interventions limitant les nuisances provoquées par de mauvais usages des espaces publics (GUP, cohésion sociale)</p>
<p>► R24. Assurer une gestion de chantier « propre » et favoriser l'appropriation des espaces publics pour limiter les dégradations et incivilités (GUP, cohésion sociale)</p>

Recommandations transversales		
R22	<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.
23	<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.
24	<b>Décision du groupe décisionnel</b>	5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.

# ANNEXES

## 1. Composition du Groupe décisionnel

M. Jérôme BALOGÉ siège en tant que Maire de Niort et Président de Niort Agglo

### **Elus Niort Agglo :**

M. Alain BAUDIN : Vice-président délégué à la Cohésion sociale et à la Politique de la Ville  
M. Jacques BILLY : Vice-président Aménagement du territoire, logement et gens du voyage  
M. Christian BREMAUD : Membre du bureau délégué à l'Habitat, Gens du voyage  
M. Philippe MAUFFREY : Vice-président Environnement et déchets  
M. Alain LECOINTE : Membre du bureau délégué aux Transports  
Mme Dany BREMAUD : Vice-présidente Développement durable et Contrat Local de Santé

### **Elus Ville de Niort :**

M. Marc THEBAULT : Adjoint au Maire - Urbanisme, renouvellement urbain, affaires foncières, habitat, temps dans la Ville, patrimoine historique, Politique de la Ville, affaires générales, état civil, élections  
Mme Jacqueline LEFEBVRE : Adjointe au Maire – Affaires sociales et familiales, aide alimentaire, logement d'urgence, personnes âgées et handicapées, égalité des droits entre les femmes et les hommes  
M. Dominique SIX : Adjoint au Maire - Voirie, propreté, réglementation, commission de sécurité des ERP, stationnement, mobilité urbaine, animal dans la ville  
Mme Anne-Lydie HOLTZ : Adjointe au Maire - Quartiers, vie participative et outils numériques, médiation sociale  
M. Michel PAILLEY : Adjoint au Maire - Environnement, espaces verts, Agenda 21, risques majeurs, bâtiments et patrimoine immobilier, aérodrome, biodiversité, valorisation de la Sèvre Niortaise et du Lambon  
M. Guillaume JUIN : Conseiller municipal délégué Politique de la Ville, économie sociale et solidaire, formation et insertion professionnelle  
Mme Marie-Paule MILLASSEAU : Conseiller Municipal Délégué Sécurité et tranquillité publique

### **Directions générales des collectivités :**

M. Joël DAURES : Directeur général des services de Niort Agglo  
M. Eric VEYRIE : Directeur du Pôle Ingénierie et Gestion Technique de Niort Agglo  
M. Bruno PAULMIER : Directeur général des services de la Ville de Niort  
Mme Gwénaëlle DUBEE : Directrice générale des services techniques de la Ville de Niort

### **Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine :**

Lionel RIMBAUD, responsable du Pôle santé publique et environnementale

### **Préfecture des Deux-Sèvres :**

Didier DORE, Secrétaire Général

## 2. Composition du Comité technique

### Pour l'Etat : sous couvert de M. Doré, Secrétaire général de la Préfecture

- Déléguée du Préfet à la politique de la ville : Sophie BODIN
- Direction Départementale des Territoires : Gilles DUMARTIN, Corinne ROSSARD
- Police Nationale (DDSP) : Katia FEUILLARD

### Pour la Ville de Niort : sous couvert de M. Paulmier, DGS

- Sécurité et tranquillité publique :
  - Police Municipale : Franck BINOIS
  - Médiation Sociale : Marieke BONNIN
- Service propreté urbaine : Jean-Marc CAILLEAUD
- Service Jardins, espaces naturels : Manuel GASNIER
- Service Voirie, signalisation, éclairage : Morgane AUBINEAU
- Service Proximité et Relations citoyens : Pierre FOURNIER, Bénédicte GABRIEL
- Mission études et travaux neufs de la Direction Espace Public : Vincent OMER
- Direction projet Politique de la ville : Francis GUILLEMET
- Service Communal d'Hygiène et de Santé : Goulven LELUHERNE
- Mission Accessibilité / inclusion : Isabelle MOREAU

### Pour Deux-Sèvres Habitat : sous couvert de Fabrice Ouvrard

- Jean-Michel BOUROT

### Pour Niort Agglo : sous couvert de M. Veyrié, DGA

- Service Aménagement durable du territoire / Habitat : Claire CHARRUAUD, Mathieu JONCHERAY
- Service des déchets ménagers : Philippe HOFMANN, Olivier VOLET, Fabrice AUVINET
- Service cohésion sociale et insertion : Sabrina RENAUD, Julie JOLY
- Contrat Local de Santé : Céline AIRAUD-MOUGARD

### Pour l'Agence régionale de santé :

- Pôle santé publique et environnementale : Lionel RIMBAUD

### Pour l'Atelier Santé Ville :

- Julien TRAMAUX.

### Pour le Conseil Citoyen du Pontreau - Colline St André :

Fatima REIS, Catherine LUCAS, Lucette COTTEN

### 3. Composition des ateliers

- Catherine Lucas – Conseil citoyen
- Béatrice Goismier – Conseil citoyen, PCSA
- Lucette Cotten – Conseil citoyen
- Marie-Noëlle Dehay – CSF
- Jean-Baptiste Michardière – Association Vent d’Ouest
- Patrice Bruneteau – médiateur social CCAS
- Julien Dujean – responsable propreté urbaine secteur est
- Paule Marchand – APE Graines de Jules
- Céline Duranceau – APE Graines de Jules et habitante
- Annie Lequilbec – Conseil citoyen
- Magalie Proust – CSC Grand Nord
- Philippe Iszraelewicz – Conseil citoyen
- Divers représentants du CSC Grand Nord
- Bernard Delaye – President Niort Rugby Club
- Jean-Michel Frejoux – CAN tri sélectif
- Thierry Ayme – Association vent d’ouest



## 4. Grille d'estimation des impacts

Composantes	Intervention	DTS impacté	Sens de l'impact	Description DTS	Probabilité	Population affectée	Arguments
Stationnements/ aménagements en pieds d'immeubles	Création de parkings semi-privatifs aux pied de chaque tour	A5	Orange	Mobilité et modes de vie act	Possible		AM
		C1	Vert	Sécurité des déplacements			AM, ENT, LS
		C3	Orange	Niveau de nuisances sonore			AM, LS
	Matérialisation de la distinction entre les espaces privatifs et les espaces publics par un marquage physique (clôtures, haies, matériaux...)	A5	Orange	Mobilité et modes de vie act	Possible		AM
		B2	Orange	Rencontre, socialisation et e			ENQ
		C2	Vert	Sécurité dans les espaces p			AM, LS
	Espaces de stationnement public au Nord et au Sud du quartier	A5	Jaune	Mobilité et modes de vie act	Certain		AM, LS
		B1	Vert	Mixité sociale, générationnelle			ENQ, ENT
		B2	Jaune	Rencontre, socialisation et e			AM
		C1	Jaune	Sécurité des déplacements			AM, LS
Espaces verts	Plantation d'arbres en pied d'immeubles pour délimiter les espaces semi-privatifs au pied des tours	C2	Vert	Sécurité dans les espaces p	Probable		AM
		C3	Vert	Niveau de nuisances sonore			AM
	Plantation d'arbres le long de la rue Jules Ferry	C2	Vert	Niveau de nuisances sonore	Certain		AM, ENQ
	Requalification des espaces verts en bordure du parc privé d'habitat	A1	Vert	Activités physiques et de dé	Certain	 	LS
		B2	Vert	Rencontre, socialisation et e			LS
	Valorisation des espaces verts à proximité des places de stationnements	C2	Vert	Sécurité dans les espaces p	Certain	 	LS
		D1	Vert	Accessibilité des publics aux			AM, ENQ
D3		Jaune	Accessibilité des publics aux	ENQ, ENT			

Composantes	Intervention	DTs Impactés	Sens de l'impact	Description DTs	Probabilité	Population affectée	Arguments	
Gestion des déchets	Mise en place de bacs enterrés pour les ordures ménagères	E2		Système de collecte	Certain		LS	
	Localisation des points d'apports volontaires existants pour le tri-sélectif	E2		Système de collecte	Probable		LS	
		C1		Sécurité des déplacements			AM, ENQ	
	Projet de compost porté par l'association Vent d'Ouest		A4		Alimentation et hydratation	Certain		AM, LS
			B1		Mixité sociale, générationnelle			AM
			B2		Rencontre, socialisation et			AM, LS
			D2		Culture, arts et loisirs			AM
			E1		Sources de production des			AM
		E2		Système de collecte	AM			
Implantation de corbeilles de propreté	E2		Système de collecte	Certain		ENQ		
Accès aux équipement et services	Création de pistes cyclables	B2		Rencontre, socialisation et entraide	Certain		AM, LS	
		D1		Accessibilité des publics aux services de soins			LS	
		D2		Accessibilité des publics aux services sport, culturels, loisirs			AM, LS	
		D3		Accessibilité des publics aux commerces			AM, LS	
		A5		Mobilité et modes de vie actifs				LS
		C1		Mixité sociale, générationnelle / des			AM, LS	
	Valorisation des cheminements sur l'ensemble du quartier du Pontreau	A5		Mixité sociale, générationnelle	Certain		AM, LS	
		C1		Mixité sociale, générationnelle			AM, ENQ	
		C2		Mixité sociale, générationnelle			AM, LS	
		D1 D2		Mixité sociale, générationnelle			AM, LS	
	Réhabilitation et phase d'agrandissement de l'espace commercial "Intermarché"	C1		Mixité sociale, générationnelle / des	Certain		AM, LS	
		D3		Mixité sociale, générationnelle / des			ENQ	
		B1 B3		Mixité sociale, générationnelle / des			AM, LS	

Composantes	Intervention	DTS impacté	Sens de l'impact	Description DTS	Probabilité	Population affectée	Arguments
Cohésion sociale / Espaces de rencontres	Création d'une esplanade marquant l'entrée des espaces publics du quartier	B1		Mixité sociale, générationnelle /	Certain		LS
		B2		Rencontre, socialisation et entraide			LS
		C2		Sécurité dans les espaces publics			AM, LS
	Création d'une place de quartier : espace de rencontre avec une aire de jeu de boules, du mobilier urbain (tables et bancs) et un point d'eau	A1		Activités physiques et de détente	Certain		AM, LS
		B1		Mixité sociale, générationnelle /			AM, LS
		B2		Rencontre, socialisation et entraide			AM, LS
		C2		Sécurité dans les espaces publics			AM, LS, ENQ
		C3		Niveau de nuisances sonores			AM
		D2		Culture, arts et loisirs			AM, LS
	Espace boisé : conservation de l'allée sinueuse Nord-Sud dessiné	A1		Activités physiques et de détente	Probable		AM, LS
		A5		Mobilité et modes de vie actifs			AM, LS
		C1		Sécurité des déplacements			AM, ENQ
	Espace boisé : création d'un espace de détente	A1		Activités physiques et de détente	Probable		LS
		A5		Mobilité et modes de vie actifs			LS
		B1		Mixité sociale, générationnelle / des genres			AM, LS
		B2		Rencontre, socialisation et entraide			AM, LS
		C2		Sécurité dans les espaces publics			LS
		C3		Niveau de nuisances sonores			AM
	Espace boisé : création d'un espace de lecture avec du mobilier urbain spécifique	A1		Activités physiques et de détente	Probable		AM, LS
		B1		Mixité sociale, générationnelle / des genres			AM, LS
		B2		Rencontre, socialisation et entraide			AM, LS
		C2		Sécurité dans les espaces publics			AM, ENQ
		C3		Niveau de nuisances sonores			AM
		D2		Culture, arts et loisirs			LS
	Création d'une aire de jeu ouverte et sécurisée pour les enfants de 3 à 12 ans	A1		Activités physiques et de détente	Probable		AM, ENQ, LS
		A5		Mobilité et modes de vie actifs			AM, ENQ, LS
		B1		Mixité sociale, générationnelle / des genres			LS
B2			Rencontre, socialisation et entraide	LS			
C2			Sécurité dans les espaces publics	AM, ENQ			
C3			Niveau de nuisances sonores	AM			

## 5. Vote des élus sur les recommandations suite au Groupe Décisionnel du 15 janvier 2020

Evaluation d'Impacts en Santé du projet de requalification des espaces publics du quartier du Pontreau // NOVASCOPIA

Groupe décisionnel du 15 janvier 2020 – Présentation des principales recommandations		
Espaces publics et pratiques sociale	<b>Idee directrice : favoriser la co-conception des espaces publics et concentrer les efforts sur des aménagements ludiques et sportifs</b>	<b>Décision du groupe décisionnel</b>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Proposer une nouvelle aire de jeux pour enfants adaptée à leurs attentes et attractive. Idée de parcours ludique intégré aux espaces verts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>▶ M. Six propose de préférer une mutualisation avec l'école Pierre de Coubertin.</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mobiliser un groupe d'adolescents sur la conception des aménagements et des animations du quartier. Constituer ce groupe en s'appuyant sur les acteurs locaux déjà en contact avec eux (CSC, association M'Békélé, associations sportives, Mission Locale).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Envisager des espaces de convivialité couverts afin d'offrir des possibilités de pratiques plus accessibles sur les périodes de pluies et les périodes estivales pour des pratiques ombragées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 3 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>▶ Mme Lefèbre et M. Six se questionnent sur cette recommandation, du fait des risques de nuisances tardives.</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Penser des espaces publics qualitatifs, attractifs et ouverts aux habitants des autres quartiers de la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer une signalisation lumineuse permettant de rendre les parcours attractifs, d'améliorer le sentiment de sécurité et de limiter les nuisances nocturnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation.</li> <li>▶ M. Six demande à être vigilant sur les horaires d'éclairage.</li> </ul>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Traiter les pieds d'immeubles permettant une distinction des espaces publics et des espaces privatifs et créant une intimité visuelle est sonore pour les résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> </ul>

<b>Espaces verts et nature en ville</b>	<b>Idée directrice : Inscrire la place du végétal comme facteur d'identité du quartier et la relier aux autres espaces « ressources » de la ville</b>	
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aménager les espaces verts du Pontreau comme des lieux favorables à la pratiques d'activités physique = Présence de jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aménager les espaces verts du Pontreau comme des lieux favorables à la pratiques d'activités physique = Présence d'espaces de jardinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstentions.</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Intégrer les continuités de mobilité active (à pied / vélo..., en s'intégrant dans une trame verte plus large que le projet).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>▶ M. Six demande à être vigilant sur les vols dans les caves.</li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutien des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique du vélo (atelier d'apprentissage + sécurisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
11	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prendre en compte la composante santé dans le choix et l'entretien des espèces végétales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
<b>Mobilités et déplacements</b>	<b>Idée directrice : Ajuster la place accordée aux stationnements en pied d'immeubles aux personnes les plus en besoin</b>	
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Intégrer des places de stationnement « dépose-minute » réservées aux personnes à mobilité réduite et aux personnes accompagnées de jeunes enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention, 1 vote contre.</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer un emplacement spécifique réservé aux activités de bricolage et de mécanique automobile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 1 votes sur 6 pour cette recommandation, 5 abstentions.</li> <li>▶ Plusieurs élus mentionnent les risques importants de nuisances et de pollutions, ainsi</li> </ul>

		que la nécessité d'un accompagnement humain.
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer des espaces de stationnements « verts » pour mieux lutter contre les îlots de chaleur urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mailler le quartier par des points de signalisation et jalonnement d'itinéraires favorisant les mobilités douces (vers les transports en commun, lieux d'activité physiques, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstention.</li> </ul>
16	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prévoir des modalités de ralentissement de vitesse (points noirs identifié entre les tours et l'accès au pôle médical et à proximité de l'école Coubertin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
17	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Repenser et redessiner les marquages des passages piétons en partenariat avec les habitants et/ou un collectif d'artistes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 4 votes sur 6 pour cette recommandation, 2 abstention.</li> <li>▶ M. Six s'oppose à ce que ce soit fait par un collectif d'artistes.</li> </ul>
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Intégrer des aménagements urbains favorable à la pratique sportive en reliant les principaux points ressources du quartier (stade, jardin des Plantes, les groupes scolaires ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
<b>Déchets, propreté et hygiène</b>	<b>Idée directrice : Inscire la gestion des déchets dans une logique de «réduction-récupération» à tous les niveaux.</b>	
19	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutenir de projet de compost en pieds d'immeubles et en faire un site de référence pour l'agglomération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>▶ Mme Brémaud attire notre attention sur les risques d'odeurs par temps chauds.</li> </ul>
20	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Penser le positionnement des points d'apports volontaires (ordures ménagères et tri sélectif) pour rendre leur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>

	accès simple et sécurisé ; Prévoir au moins deux points d'apports.	
21	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Envisager la création d'une recyclerie en concertation avec les habitants et acteurs associatifs du quartier. Mettre en place un système d'aide « entre voisins » pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de pouvoir être soutenu dans la prise en charge des encombrants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> <li>▶ Mme Brémaud et M. Baudin attirent notre attention sur les moyens humains nécessaires pour gérer un tel projet.</li> </ul>
<b>Recommandations transversales</b>		
22	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre et développer la co-conception des espaces et projets avec les habitants pour en faciliter l'appropriation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
23	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Proposer des interventions limitant les nuisances provoquées par de mauvais usages des espaces publics (GUP, cohésion sociale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>
24	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Assurer une gestion de chantier « propre » et favoriser l'appropriation des espaces publics pour limiter les dégradations et incivilités (GUP, cohésion sociale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 5 votes sur 6 pour cette recommandation, 1 abstention.</li> </ul>

## 6. Enquête de terrain réalisée par les étudiants du BTS SP3S

# Enquête « Qualité de vie au Pontreau »

Participation à l'étude d'évaluation d'impacts sur la santé du projet de renouvellement urbain

## Contexte

Les politiques de renouvellement urbain de la Ville de Niort souhaite développer l'attractivité du quartier Pontreau qui est un quartier prioritaire. De ce fait, une étude à été menée par les consultants du cabinet conseil Novascopia, afin d'identifier les éléments qui influencent au quotidien le bien-être des habitants et améliorer leur cadre de vie.

## Objectifs de l'enquête

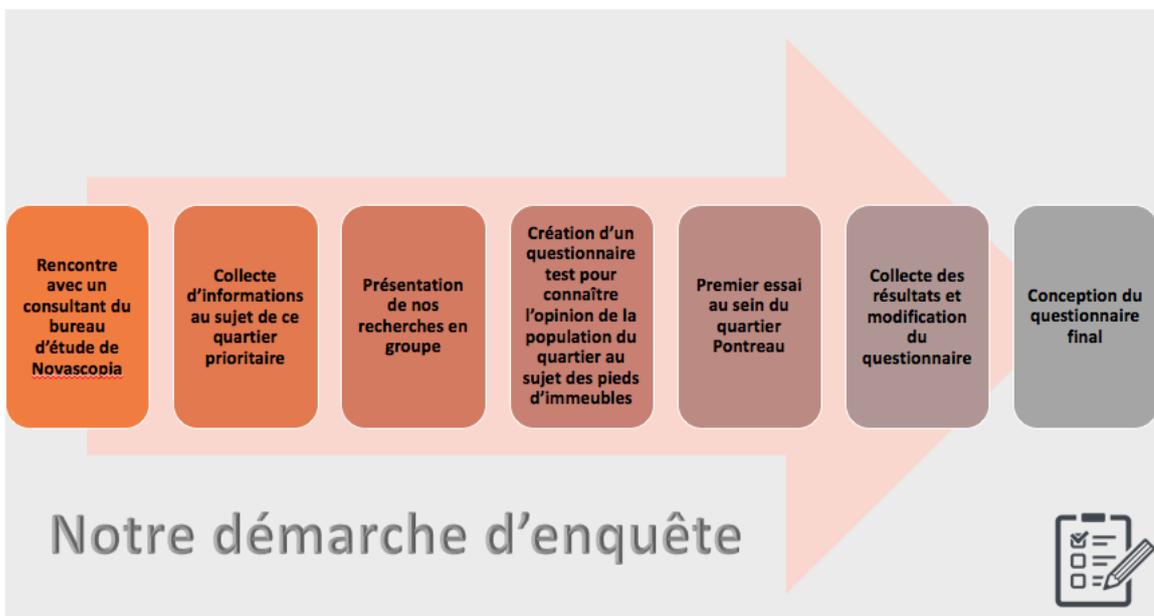
- Identifier les facteurs qui participent ou qui nuisent à la qualité de vie et au bien être au sein et aux abords du quartier Pontreau
- Appréhender les pratiques et usages selon les publics rencontrés
- Cerner les attentes vis à vis du réaménagement des pieds d'immeubles
- Recueillir la parole des publics vulnérables
- Hiérarchiser les problématiques, suggérer des pistes d'amélioration



## Population visée

- Les habitants du quartier Pontreau
- Les commerçants et autres professionnels exerçant sur le quartier
- Les usagers fréquentant le quartier

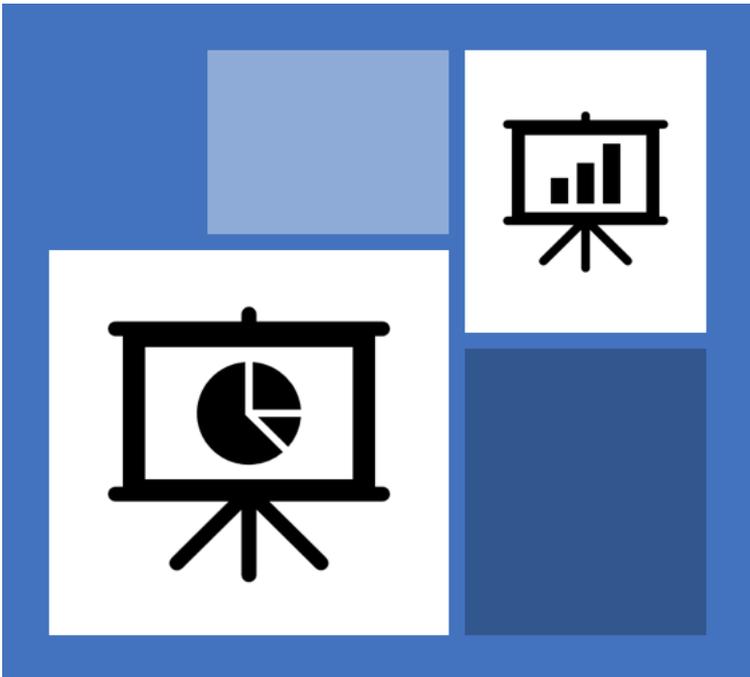




**Notre démarche d'enquête**

- Rencontre avec un consultant du bureau d'étude de Novascopia
- Collecte d'informations au sujet de ce quartier prioritaire
- Création de notre questionnaire test
- Premier essai au sein du quartier Pontreau
- Collecte des résultats et modification de notre questionnaire
- Conception du questionnaire final



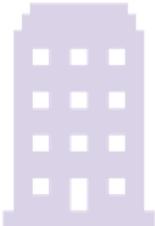
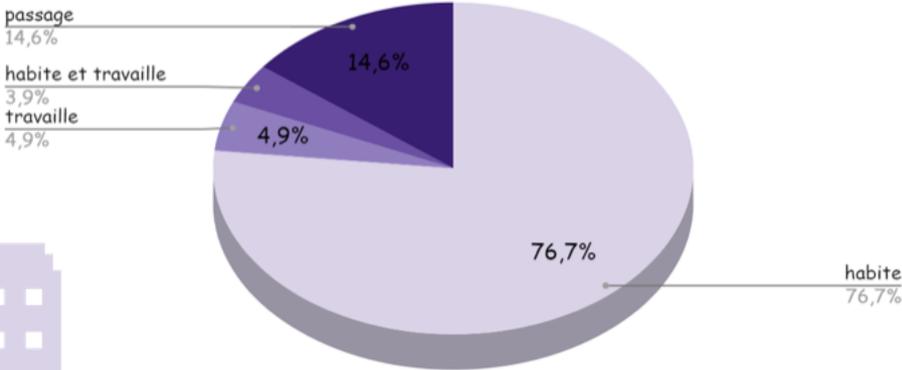


# Présentation des résultats



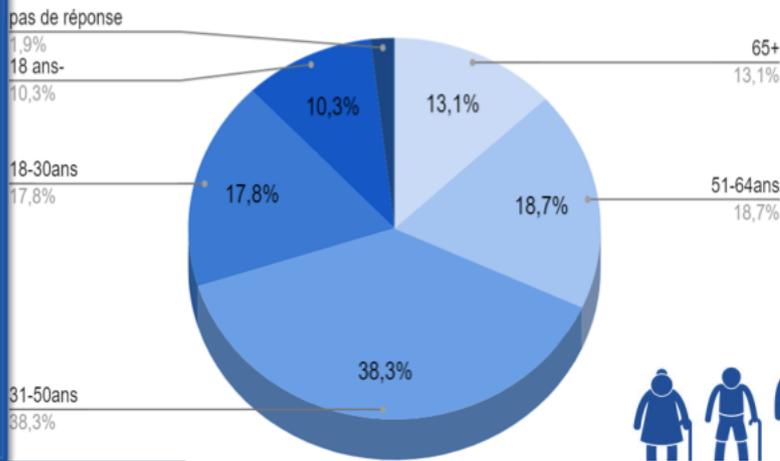
Question 1

## Présence dans le quartier

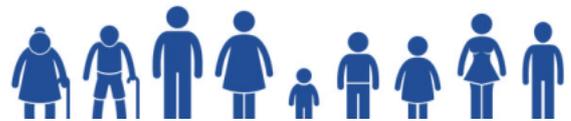


Les personnes interrogées sont principalement des habitants du quartier Pontreau : ils représentent 76,6 %

### Tranche d'âge des personnes qui ont répondu à notre questionnaire

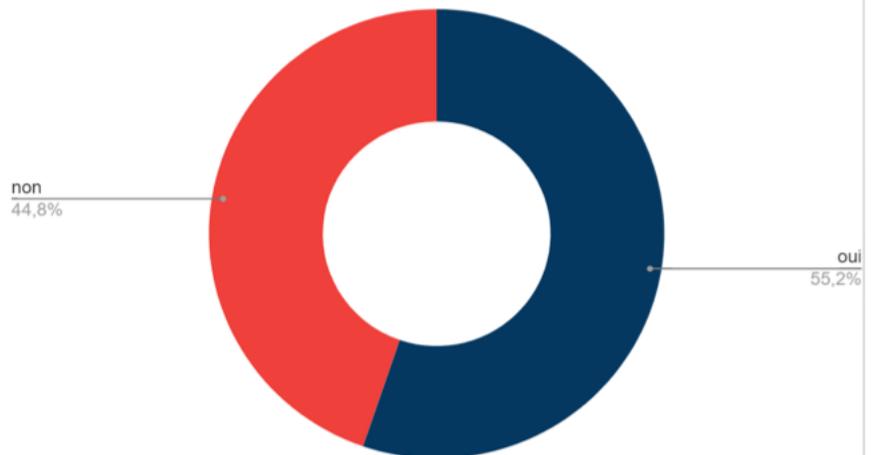


Nous pouvons distinguer six catégories notamment les moins de 18 ans qui représentent 10.3% des personnes. Les 31-50 ans sont majoritairement présents avec un pourcentage de 38.3%. Les plus de 65 ans sont également 13.1%.

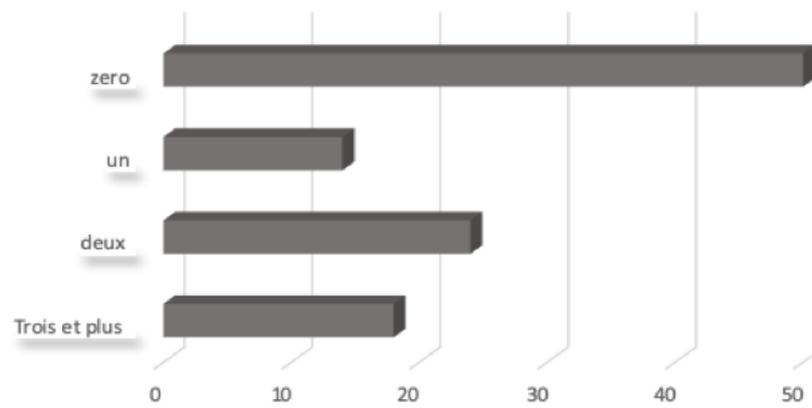


### Présence d'enfant(s) à charge

La majorité des personnes ont un ou plusieurs enfants.



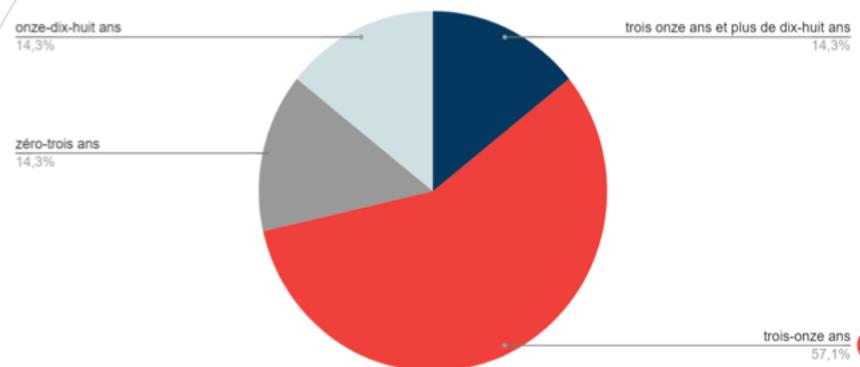
### Nombre d'enfant(s) à charge



La majorité des habitants du quartier, soit 46,7% des personnes n'ont pas d'enfants. Une autre catégorie apparait : les couples avec deux enfants à charge qui représentent 22,4 %.



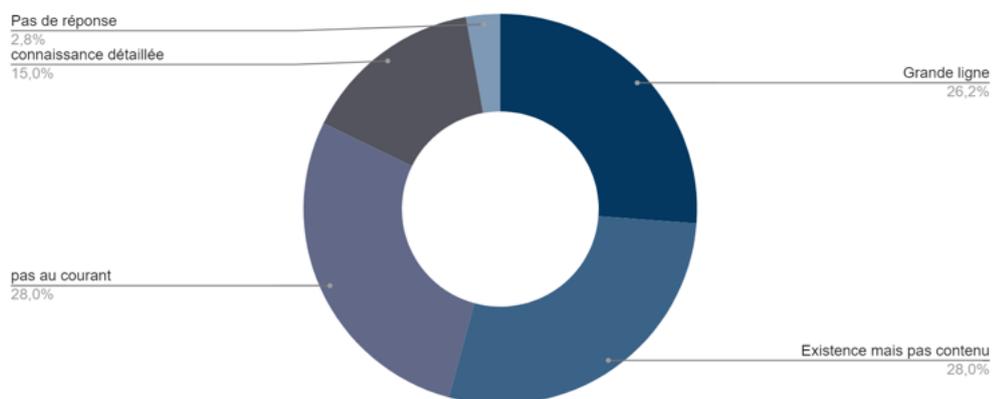
### Tranche d'âge des enfants



La majorité des enfants à charge sont âgés de trois à onze ans.



### Connaissance du projet par les habitants (en %)



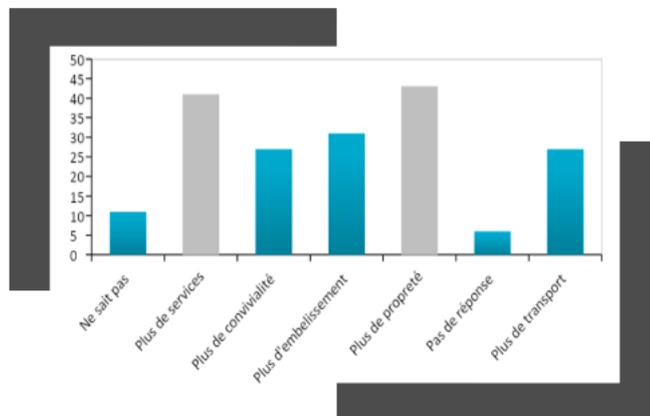
Nous remarquons que 28% des habitants ne sont pas au courant du projet. 26.2% des habitants connaissent les grandes lignes de ce projet, mais seulement une minorité connaissent le projet en détails.

### Le quartier a-t-il été modifié durant les 5 dernières années selon les habitants ?

Oui	Non	Pas de réponse ou ne sait pas
65,4 %	16,8 %	17,8 %

Plus de la moitié des habitants interrogés trouve que le quartier a changé de manière négative.

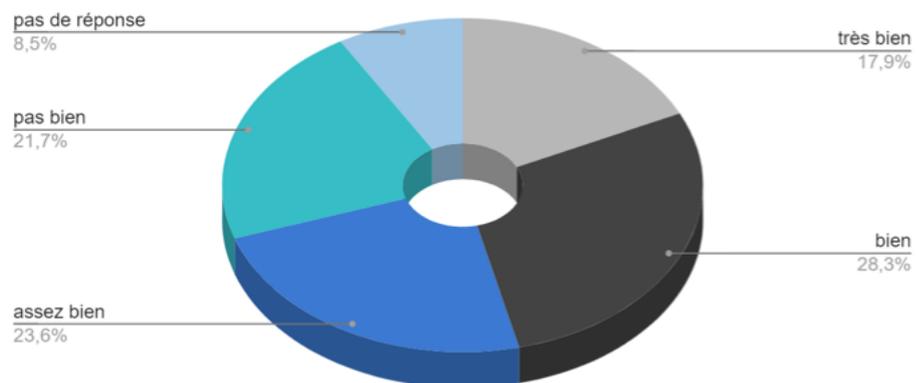
## Amélioration au sein du quartier Pontreau



Les habitants du Pontreau demandent plus de propreté (43%), de services (41%), d'embellissement (31%), ainsi que de la convivialité et des transports (27%)

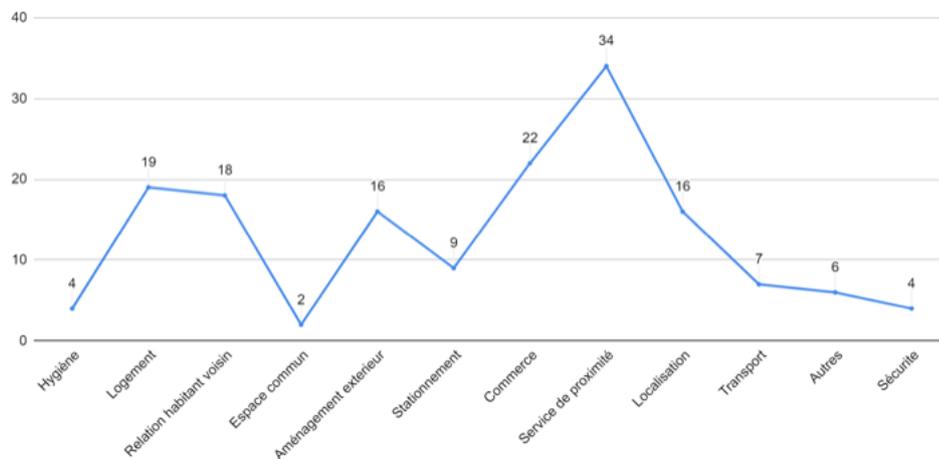


## Ressenti vis-à-vis du quartier



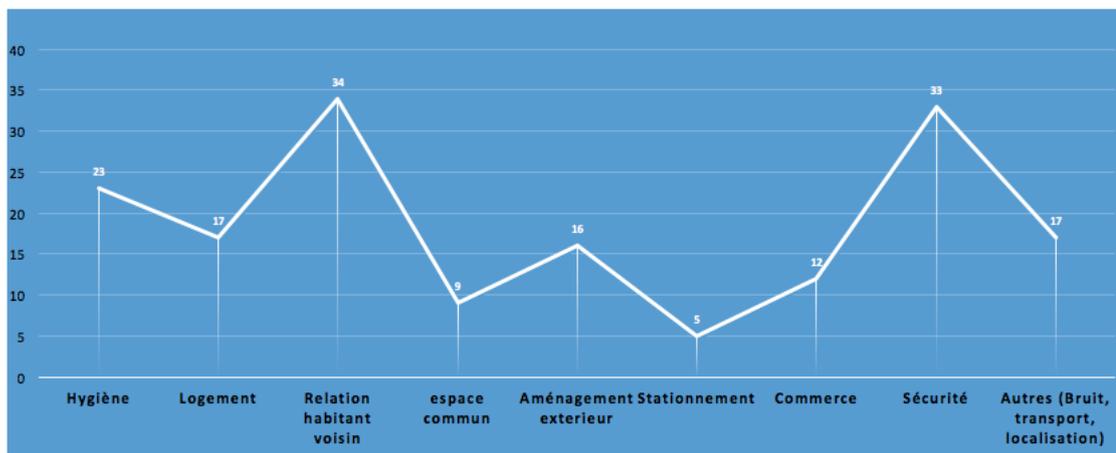
Plus de la moitié des habitants du quartier Pontreau est satisfaite de leur lieu de vie.

### Points positifs du quartier Pontreau

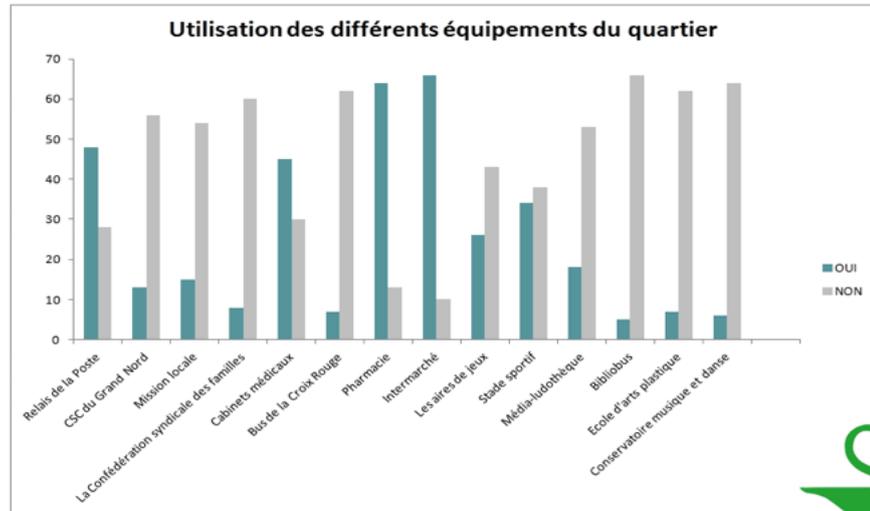


Beaucoup de personnes du quartier Pontreau nous ont fait part de leur satisfaction sur les services de proximité ainsi que sur les commerces

### Les divers points négatifs au sein du quartier Pontreau selon les différents habitants



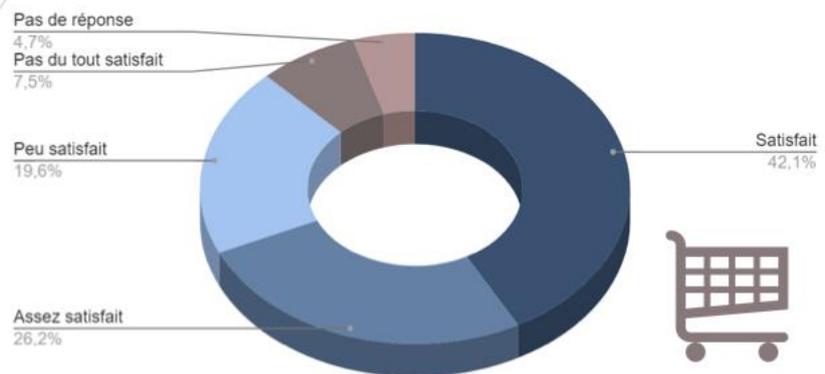
Les habitants sont nombreux à nous faire part de leur mécontentement concernant l'insécurité, la relation de voisinage ainsi que le manque d'hygiène des bâtiments et des espaces communs.



Les lieux du quartier les plus utilisés sont la pharmacie et l'Intermarché. Les structures les moins utilisées sont le bibliobus, le conservatoire de musique et de danse.

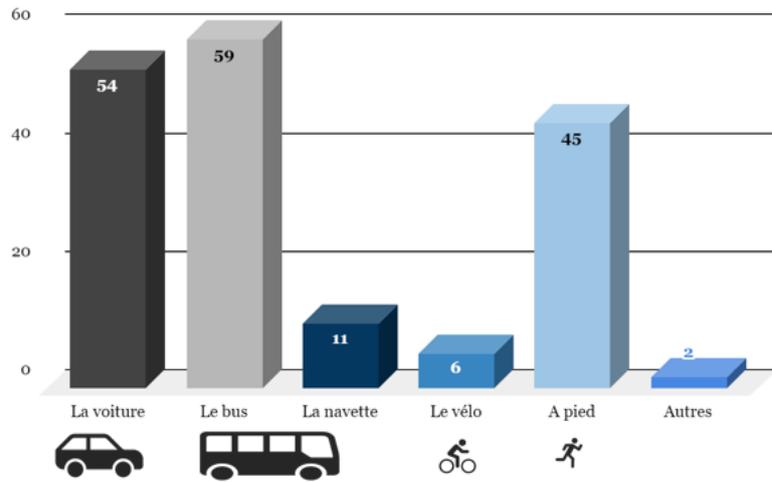


### Satisfaction des commerces



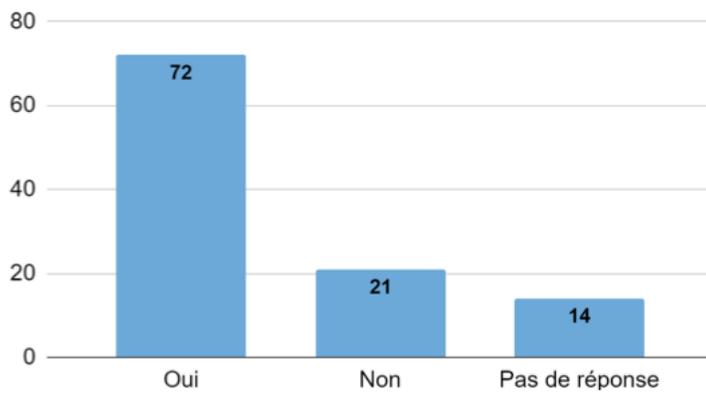
La majorité de la population du quartier Pontreau est satisfaite à 42,1% des commerces environnants du quartier.

### Les modes de transport utilisés par les habitants



Le graphique nous montre que le bus est le moyen de transport le plus privilégié.

### Satisfaction du nombre d'emplacements/parking

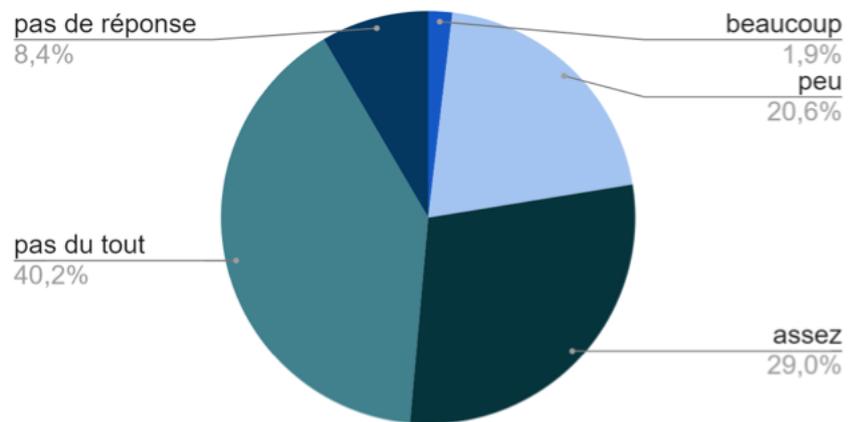


72 personnes pensent qu'il y a suffisamment d'emplacements et de parking contrairement à 21 personnes qui pensent que non.

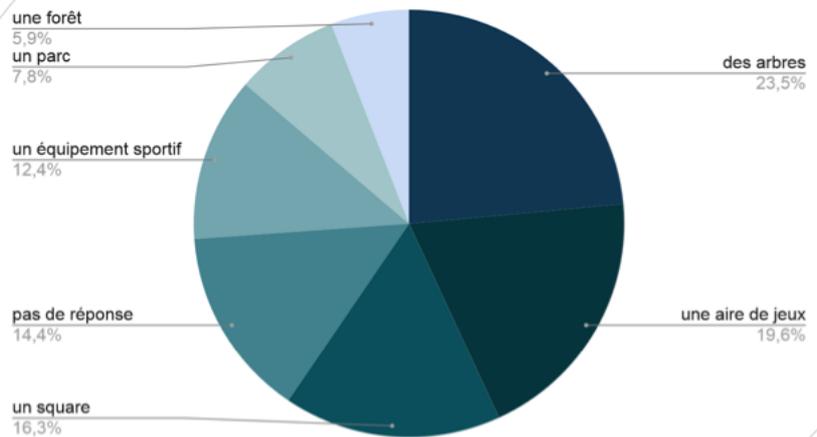


### Adaptation du quartier pour les personnes à mobilité réduite (en %)

40,2 % de personnes pensent que le quartier n'est pas adapté



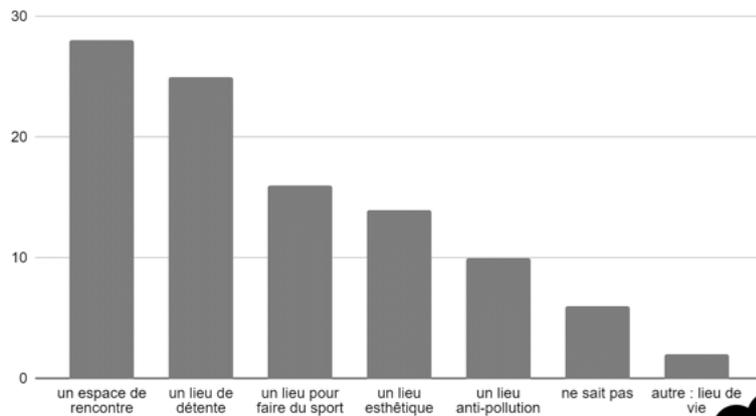
### Représentation d'un espace vert selon les habitants (en %)



La majorité des habitants du quartier pense qu'un espace vert représente des arbres, une aire de jeux ou encore un square.



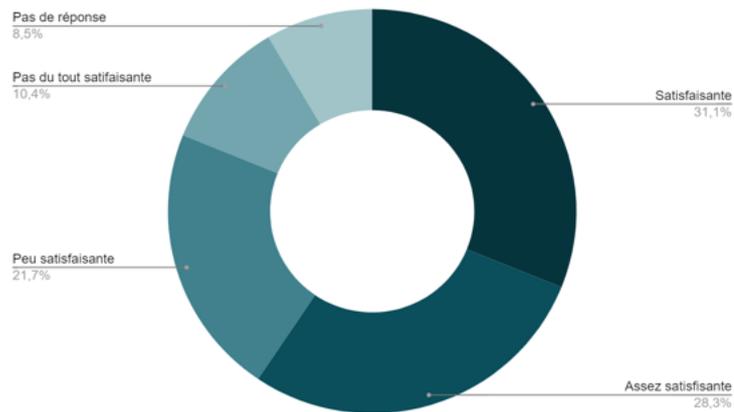
La fonction d'un espace vert selon les habitants (en %)



Les habitants du quartier Pontreau voient un espace vert comme un espace de rencontre ou un lieu de détente.



Niveau de satisfaction de la végétalisation du quartier (en %)



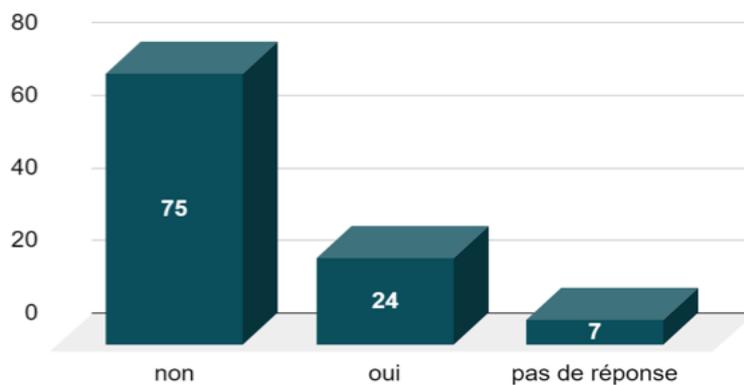
[icun titre]



Ici, on observe qu'un grand nombre d'habitants du Pontreau trouvent que la végétalisation du quartier est plutôt satisfaisante.

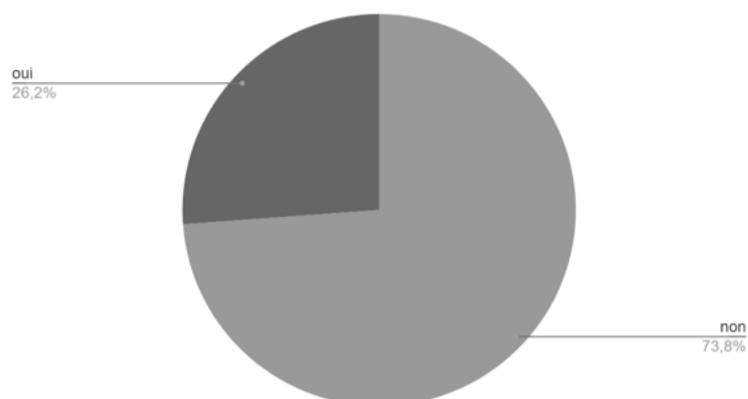


### Taux de fréquentation du jardin fruitiers

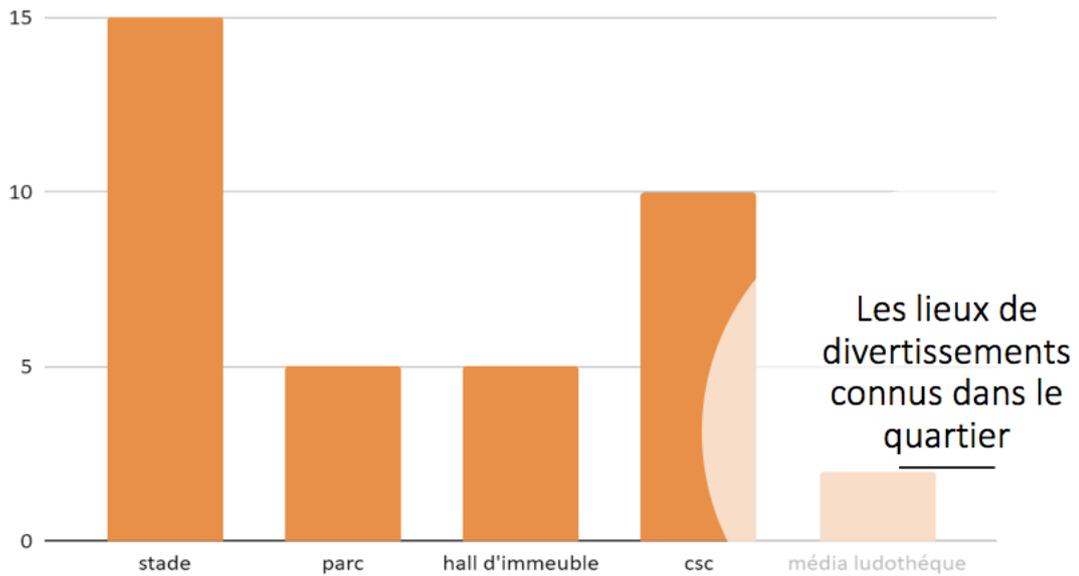


Plus de la majorité de la population du quartier Pontreau ne fréquente pas le jardin fruitier. Seulement, 24 personnes le fréquentent.

### Avez-vous connaissance des lieux pour adolescent ?

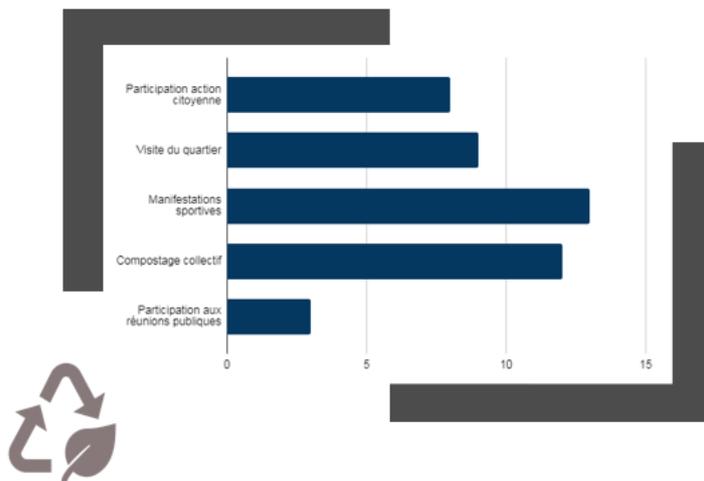


73.8% des personnes ne connaissent pas les lieux pour les adolescents a contrario de 26.2% de personnes qui connaissent les lieux.



Le lieu de divertissement le plus utilisé dans tout le quartier est le stade.

### Les actions qui intéresseraient la population du Pontreau



La population du quartier Pontreau, souhaite avoir au sein de celui-ci de nombreuses actions, telles la création d'un jardin partagé plus conséquent, des manifestations sportives ou encore un compostage collectif.





CONTRAT DE  
**ville**  
DE L'AGGLOMÉRATION  
NIORTAISE

niortagglo  
Agglomération du Niortais



LYCÉE  
DE LA  
VENISE  
VERTE  
NIORT

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

Les étudiants de BTS SP3S1 tiennent à remercier l'ensemble des professeurs et des professionnels du groupe NOVASCOPIA ainsi que leurs partenaires pour l'élaboration et la réalisation de ce projet.